

# Bulletin municipal

Mairie  
de **MARB**  **CHE**

Numéro 43 Année 2020

# THIERRY SERVICE JARDIN

MARBACHE

06.64.31.33.40

tsjm54@yahoo.com

Tout pour votre jardin

Taille de haies, de buissons, d'arbres fruitiers  
Tonte de pelouse, débroussaillage, défrichage  
Elagage, abattage, débitage, dessouchage  
Plantations, conseils, création de massif  
Nettoyage de terrasses, murs, haute pression  
Binage, labour avec motoculteur  
Evacuation de tous vos déchets  
**DEVIS GRATUIT**



5 chemin de Saizerelle 54820 MARBACHE  
09 54 15 87 72—07 66 05 87 22  
amcautomoto@gmail.com

## LES RUCHERS DU TERROIR



Jean-Pierre PACHOUD

APICULTEUR RÉCOLTANT

5 rue du Maréchal Leclerc  
54390 FROUARD

06 52 45 87 02



Société de Travaux Publics de Lorraine

Travaux Publics et Privés  
Aménagements  
Assainissement  
Terrassements

Ensemble, Construisons L'avenir

30 ans d'expérience au service des collectivités et des particuliers



STPL / 336 rue marie Marvingt / ZAC DE LA FERRIERE / 54380 Dieulouard  
T : 03 83 23 71 01 / @ : stpl27@wanadoo.fr / www.stpl-btp.fr

### Pompes Funèbres – Marbrerie – Chambre Funéraire – Crématorium – Contrats Obsèques



20 Rue Saint Laurent 54700 PONT-A-MOUSSON  
[agence.stlaurent@pf-robert.com](mailto:agence.stlaurent@pf-robert.com) ☎ 03.83.82.55.33

Route de Norroy 54700 PONT-A-MOUSSON  
[agence.norroy@pf-robert.com](mailto:agence.norroy@pf-robert.com) ☎ 03.83.81.47.60



Etablissement de débit de boissons, bureau de tabac,  
jeux de grattage et tirage FDJ Française Des Jeux, et PMU  
conseils et vente de cigarette électronique  
confiserie, et boissons à emporter  
timbres postaux, timbres fiscaux et paiement des  
amendes

\* nouveau agréé pour le paiement des impôts,  
paiement de proximité DGFP  
service carte grise ICI CARTE GRISE  
recharge de téléphone, internet, tickets de paiement  
compte bancaire Nickel  
point envoi et retrait de colis (colissimo, mondial relay,  
Chronopost...)  
retrait argent pour les clients banque crédit agricole

**ouvert du mardi au dimanche\***

**\*plus d'infos sur google : Bar de Marbache**

**\*suivez nous sur Facebook : Bar de Marbache**



# Sommaire



**Directeur de la publication :** Jean-Jacques MAXANT

**Commission Communication :**

Pierrette ROBIN, Micheline CLAUDE,  
Stéphanie CRUNCHANT,  
Nicolas DUBOIS, Pauline DUBOIS,  
Xavier DROUIN, Danielle HAMANT,  
Patricia HENCK, Éric PAILLET.

**Crédit photos :** Christine HARREL et  
Mathieu CHARPIN

**Remerciements** aux annonceurs, au Service Administratif, au Service Technique, à Christine HARREL correspondante Est Républicain, webmaster et photographes attitrés, et aux Associations marbichonnes pour cette édition 2020

**Impression :** HÉLIO Service à Custines

• Le Mot du Maire	P. 4
• L'équipe municipale	P. 6
• Commissions municipales	P. 8
• Principales délibérations	P. 9
• Finances & budgets	P. 13
• Actions municipales :	
– Investissements - travaux	P. 14
– La forêt communale	P. 17
– L'étang	P. 18
– Services municipaux	P. 20
– Le marché hebdomadaire	P. 22
– Médiathèque municipale	P. 23
– Informatique	P. 23
– Location centre socioculturel	P. 23
– Centre Communal Action Sociale	P. 24
• Actions Intercommunales :	
– Service social	P. 26
– Emploi	P. 27
– Relais Assistant Maternel	P. 29
• Petite Enfance :	
– Écoles	P. 30
– Enfance Jeunesse	P. 33
• Population :	
– Etat civil	P. 36
– Noces d'or et de diamant	P. 38
– Maisons décorées	P. 39
– Maisons fleuries	P. 40

## Service population

– Incivilités	P. 41
– Guichet unique	P. 43
– Sécurité	P. 44
– Circulation	P. 47
– Vidéoprotection	P. 47
– Civisme	P. 49
– Carte d'identité - passeport	P. 51
– Urbanisme	P. 52

## Vie sociale

• Associations	
– Liste	P. 54
– Comptes rendus annuels	P. 55 à 69
• Coup de projecteur	P. 70

## Annuaire

• Déchets ménagers	P. 76
• Santé	P. 78
• Numéros d'urgence	P. 79
• Social	P. 79
• Permanences juridiques	P. 79
• Transports	P. 80
• Médias	P. 81
• Manifestations 2021	P. 82
• Newsletter	P. 83
• Intramuros	P. 84
• Site internet - marbache.fr	P. 85
• Mon appli (signalement)	P. 86

# Le mot du Maire

Le dimanche 15 mars 2020, par une large majorité, vous avez accordé vos voix à la liste « Marbache Naturellement ». Je tiens, en mon nom et celui de tous mes colistiers, à vous remercier de votre confiance et vous assurer que nous nous efforcerons, tout au long de ce mandat, d'en être dignes.

Au soir de cette élection, personne n'imaginait vraiment les conséquences de cette crise sanitaire et du confinement annoncé.

De fait, il nous a fallu gérer les directives et protocoles, sans pouvoir mettre en place le Conseil Municipal élu, dans une sorte de phase intérimaire où se sont côtoyés les élus « sortants » et les nouveaux élus non installés officiellement. Je tiens à remercier les uns pour la poursuite de leur engagement et les autres pour s'être rendus disponibles sans être encore « mandatés ».

L'activité intercommunale s'est poursuivie également sous la forme de réunions « physiques » restreintes et de « visio-conférences » régulières, notamment pour échanger, entre maires, sur nos pratiques respectives, sur l'actualité en général et sur les services à la population du Bassin.

Le 27 mai 2020, le Conseil Municipal est enfin installé et nous avons pu commencer à poser les jalons de notre programme.

Outre l'attention particulière que nous continuerons à vous porter, concitoyens de toutes générations, ce mandat sera aussi celui de la revalorisation de notre environnement, de notre cadre de vie. Du cœur de village à la forêt, nous travaillerons à rendre notre quotidien plus agréable, plus sûr, plus ... naturel et durable.

Ainsi, la réflexion est engagée, avec la Communauté de Communes, pour « marquer » et sécuriser les entrées du village route de Belleville, Saizerais et Millery et pour l'ensemble de la traversée de la commune. Je m'engage d'ailleurs à travailler à l'interdiction du transit « poids lourds » sur nos deux routes départementales sauf, bien entendu, desserte locale.

Toujours en collaboration avec la Communauté de Communes, nous réorganisons et repenserons les conditions de stationnement des véhicules sur l'ensemble de la commune.

Mais notre grand projet « communal », qui nécessitera un investissement fort des élus et des finances locales, consistera à la réorganisation de la mairie et de tout l'espace « Centre-bourg » environnant (place, parking, commerces...). Ce vaste chantier devra permettre d'accueillir plus dignement et confortablement la population et garantir de meilleures conditions de travail à nos collaborateurs des services municipaux.

# Le mot du Maire

La renaturation des espaces et, en général, tous les dispositifs de lutte contre le réchauffement climatique seront autant que possible intégrés à l'étude.

L'accessibilité aux commerces et aux services est une priorité vitale dans notre réflexion.

Bien sûr, compte-tenu de l'ampleur du projet et de son impact sur notre quotidien, nous vous informerons régulièrement sur les avancées et nous n'excluons pas, au contraire, le principe de la consultation citoyenne.

D'ores et déjà, nous pouvons vous confirmer l'installation, pour l'été prochain, de nos kinésithérapeutes dans le local de l'ancienne Poste.

Pour l'instant, nous vivons encore avec les contraintes économiques et sociales que nous impose cette crise sanitaire mondiale mais j'espère sincèrement, pouvoir bientôt relater cette période trouble de notre histoire en la conjuguant au passé et soupirer de voir notre communauté relativement épargnée par la douleur des deuils engendrés par ce virus, ce fléau.

Je n'oublie pas que nos ancêtres, nos aînés, ont eu à vivre, ici-même, des épreuves bien plus terribles et meurtrières. Les grandes épidémies (peste, grippe espagnole...), la guerre et les privations de nourriture, de liberté... Mais je sais aussi que chaque événement, aussi terrible soit-il, apporte avec le pire une volonté d'espoir et de Vie qui peut sublimer l'Être humain. Vos gestes, vos initiatives, votre résilience, depuis le début de cette attaque sournoise et déstabilisante, prouvent que nous sommes dans cette dynamique positive et constructive et que nous avons appris, ensemble, cette leçon de Vie.

Avant de clôturer ce message, je souhaite rendre hommage à nos soldats tués à la guerre contre le terrorisme islamique qui gangrène l'Afrique et le Monde. Hommage également aux victimes civiles sur notre territoire et en particulier à Monsieur Samuel PATY, enseignant de l'école de la République, assassiné par la débilite fanatique religieuse d'un autre âge, d'un autre monde... Pour eux, comme pour les artistes de « Charlie Hebdo », nous avons un devoir de mémoire et de résistance.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, tout le meilleur pour cette année 2021 et bien plus encore.

Jean-Jacques MAXANT

## Le Maire



Jean-Jacques MAXANT

## 1<sup>er</sup> Adjoint



Henri CHARPIN

## 2<sup>ème</sup> Adjointe



Pierrette ROBIN



Dominique CHRISTOPHE



Micheline CLAUDE



Stéphanie CRUNCHANT



Gérald DAURAT



Xavier DROUIN



Nicolas DUBOIS



Pauline DUBOIS

## 3ème Adjoint



Michel FRANÇOIS

## 4ème Adjointe



Édmée DUTHILLEUL



Camille DURON



Philippe DUVILLARD



Daniel HAMANT



Patricia HENCK



Catherine LESAINE



Pierre MÉTAYÉ



Éric PAILLET

# Commissions municipales

## Finances communales

Jean-Jacques MAXANT  
Dominique CHRISTOPHE  
Pauline DUBOIS  
Philippe DUVILLARD  
Edmée DUTHILLEUL  
Michel FRANÇOIS  
Catherine LESAINE  
Pierrette ROBIN  
Henri CHARPIN

## Cadre de vie - Patrimoine

Jean-Jacques MAXANT  
Michel FRANÇOIS  
Henri CHARPIN  
Xavier DROUIN  
Edmée DUTHILLEUL  
Patricia HENCK  
Catherine LESAINE  
Pierre METAYE  
Éric PAILLET

## Environnement

Jean-Jacques MAXANT  
Henri CHARPIN  
Stéphanie CRUNCHANT  
Gérald DAURAT  
Xavier DROUIN  
Pierrette ROBIN  
Dominique CHRISTOPHE

## Urbanisme

Jean-Jacques MAXANT  
Dominique CHRISTOPHE  
Philippe DUVILLARD  
Michel FRANÇOIS  
Catherine LESAINE  
Éric PAILLET

## Lien Social

Jean-Jacques MAXANT  
Edmée DUTHILLEUL  
Micheline CLAUDE  
Nicolas DUBOIS  
Camille DURON  
Danielle HAMANT  
Patricia HENCK  
Catherine LESAINE

## Enfance Jeunesse

Jean-Jacques MAXANT  
Pauline DUBOIS  
Nicolas DUBOIS  
Camille DURON  
Pierrette ROBIN

## Membres extérieurs

Françoise CHARDIN  
Isabelle FAUVEZ  
Jacqueline FRANÇOIS  
Christine HARREL  
Astride RINGER  
Gilbert ROBIN  
Rolande SCHMITT

## Animation - Communication

Jean-Jacques MAXANT  
Pierrette ROBIN  
Micheline CLAUDE  
Stéphanie CRUNCHANT  
Nicolas DUBOIS  
Pauline DUBOIS  
Xavier DROUIN  
Danielle HAMANT  
Patricia HENCK  
Éric PAILLET

# Principales délibérations

Extraits des comptes rendus des conseils municipaux 2020  
à retrouver dans leur intégralité sur le site de la mairie  
[www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)

## Conseil Municipal du 26 février 2020

### **FINANCES LOCALES :**

#### **Services Eaux et Assainissement :**

- Comptes administratifs 2019
- Comptes de Gestion 2019
- Affectation des résultats 2019

#### **Service Commune :**

- Compte administratif 2019
- Compte de Gestion 2019
- Affectation des résultats 2019
- Budget primitif 2020

**Vote des subventions :** 4 445 € alloués aux associations, écoles et collèges et autres partenaires.

### **URBANISME :**

- Arrêt du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

## Conseil Municipal du 27 mai 2020

### **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :**

- Installation du Conseil Municipal
- Election du Maire
- Détermination des 4 postes d'Adjoints
- Election des Adjoints

## Conseil Municipal du 24 juin 2020

### **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :**

Constitution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), détermination des 14 membres du conseil d'administration.

Constitution du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), élections des représentants au conseil d'administration.

Constitution des commissions communales internes :

- Commission Environnement
- Commission Animation - Vie associative - Communication
- Commission Cadre de vie – Patrimoine
- Commission Enfance – Jeunesse
- Commission Urbanisme – Aménagement de l'espace
- Commission Lien social
- Commission Finances communales

# Principales délibérations

- Indemnités de fonction du Maire et des Adjointes
- Délégation du Conseil Municipal au Maire
- Gestion des réseaux de communications électroniques "Marbache Télé-Câble", constitution du conseil d'administration
- Régie "Marbache Télé-Câble", nomination d'une directrice
- Commission de révision électorale, désignation des membres
- Délégation de signature expresse pour délivrer une autorisation de demande d'urbanisme déposée par la Maire ou un membre de sa famille
- Innovation pour l'accompagnement des collectivités territoriales (SPL INPACT-GL), approbation du rapport d'activité 2019 et désignation des représentants

## **FINANCES LOCALES :**

- Fiscalité directe locale : Fixation des taux pour l'année 2020 avec maintien des taux à l'identique
  - Taxe foncière bâtie : 7,56%
  - Taxe foncière non bâtie : 37,91%
- Constitution de la commission communale des impôts directs
- Election des membres de la commission d'appel d'offres
- Constitution d'un groupement de commandes avec la CCBP concernant la fourniture et l'acheminement d'électricité pour les sites d'une puissance inférieure à 36 KVA, prestations associées et désignation des représentants
- Constitution d'un groupement de commandes avec la CCBP concernant la fourniture de défibrillateurs automatisés externes (DAE), prestations associées et désignation des représentants
- Constitution d'un groupement de commandes avec la CCBP de prestations d'impression et de reprographie et désignation des représentants

## **INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :**

- Désignation des délégués au sein des organismes extérieurs :
  - Délégation Militaire Départementale de Meurthe-et-Moselle
  - Association des Communes Forestières de Meurthe-et-Moselle (COFOR)
  - Parc Naturel Régional (PNR)
- Désignation des représentants au sein de la MMD54 (Meurthe-et-Moselle Développement 54)
- Société SPL-XDEMAT (dématérialisation), désignation d'un représentant

# Principales délibérations

## Conseil Municipal du 2 septembre 2020

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Approbation du rapport de l'eau du délégataire (Véolia) année 2019
- Approbation du rapport du Maire sur la qualité et le prix des services publics de l'eau et de l'assainissement année 2019
- Modifications des commissions communales
- Représentation de la commune au sein des organismes extérieurs :
  - CAP Entreprise Val de Lorraine
  - Conseil d'Architecture et d'Urbanisme et d'Environnement de Meurthe-et-Moselle
- Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal
- Approbation du règlement intérieur pour la formation des élus

### DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES :

- Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED), participation financière de 236 € au titre de l'année 2019-2020
- Participation financière d'un montant de 997 € pour la scolarité d'un enfant dans une Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire (ULIS)

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Communauté de Communes du Bassin de Pompey, désignation des membres de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)
- Désignation des Commissaires de la Commission Intercommunale des Impôts directs (CCII)
- Cession à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey de l'ensemble des actions de la Société Publique d'Aménagement et d'Équipement du Bassin de Pompey détenues par la commune pour un montant de 5 253,93 €

### COMMANDE PUBLIQUE :

- Groupement de commandes avec la CCBP pour la fourniture et la pose de signalisation horizontale et verticale sur voirie

# Principales délibérations

## Conseil Municipal du 16 novembre 2020

### INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE :

- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : approbation du rapport d'activité 2019
- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : modification statutaire transfert des compétences "**parcs et aires de stationnement**" et "**contingent incendie**"
- Communauté de Communes du Bassin de Pompey : approbation du pacte de gouvernance territoriale
- Syndicat intercommunal d'eau et d'assainissement du Bassin de Pompey et de l'Obrion-Moselle : approbation du rapport 2019 sur le prix et la qualité des services d'eau potable et d'assainissement et du rapport d'activité 2019
- Société Publique Locale d'aménagement et d'équipement du Bassin de Pompey : approbation du rapport d'activité 2019
- Société Publique Locale X-DEMAT, approbation du rapport de gestion du conseil d'administration
- Mise à disposition de biens et emprunts au Bassin de Pompey dans le cadre du transfert des compétences :
  - "Assainissement"
  - "Eaux pluviales"
  - "Eau"
  - "Défense incendie"

### FINANCES LOCALES :

- Crise sanitaire Covid-19, participation à l'opération "un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans" pour un coût de 2 142 €
- Demande de remboursement des parts sociales du Crédit Agricole
- Suppression de la régie "Enfance Jeunesse"
- Service "Enfance Jeunesse" : adhésion à la fédération des Francas de Meurthe-et-Moselle
- Service "Enfance Jeunesse" : mise en place d'une participation financière pour les formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur)

### RESSOURCES HUMAINES :

- Service technique : création d'un poste permanent
- Parcours emploi compétences : création d'un contrat unique d'insertion (Services Médiathèque et Communication)

### DOMAINE ET PATRIMOINE :

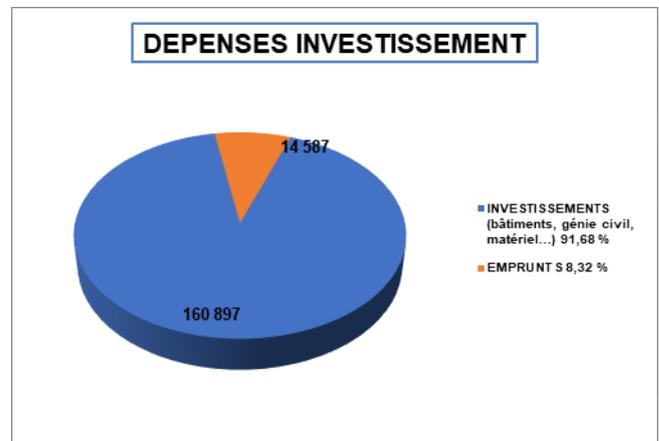
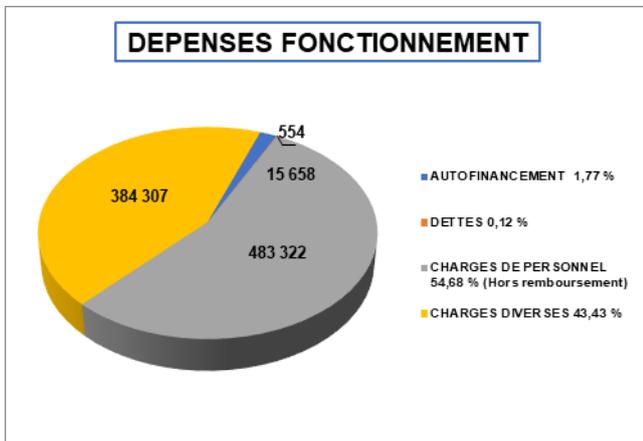
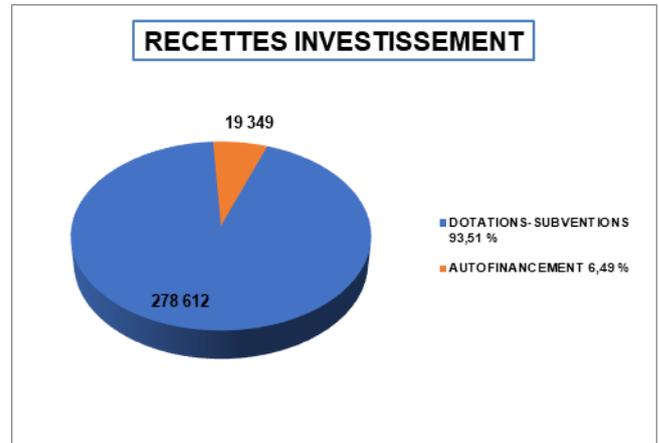
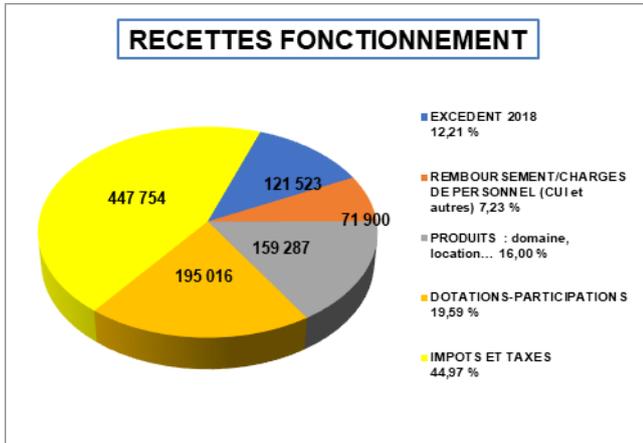
- Location Immeuble 60 rue Clemenceau—bail commercial
- Approbation de l'opération aménagement immeuble 60 rue Clemenceau, accessibilité et amélioration thermique
- Dissolution du service réseaux de communications électroniques "Marbache télé-câble" au 31 décembre 2020

### DOMAINES DE COMPÉTENCES PAR THÈMES :

- Forêt communale : inscription à l'état d'assiette, destination des coupes - cession exercice 2020 -2021

# Service général finances

## Compte de résultat "commune" année 2020



## Budget primitif 2021

Par délibération en date du 26 février 2020, le Budget Général de la commune a été approuvé en fonctionnement pour un montant de 1 073 000 € et en investissement pour 452 450 € afin de financer les acquisitions de matériel et les travaux patrimoniaux.

Ces résultats intègrent les résultats excédentaires et les reports des années antérieures du service général et des deux services annexes dans le cadre du transfert de l'Eau et Assainissement au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Une somme de 83 551,16 € a été transférée à la Communauté de Communes du Bassin de Pompey afin de couvrir les travaux engagés sur le service de l'Eau.

L'encours de la dette du Budget Général au 31 décembre 2020 est de 97 247 €.

# Actions municipales communales 2020

## ÉQUIPEMENT ET MATÉRIEL

### Mairie :

- Acquisition d'ordinateurs dans le cadre du télétravail pour 1 500 €
- Acquisition d'un logiciel cimetièrre pour 1 200 €
- Remplacement du standard pour 6 370 €

### Médiathèque :

- Acquisition d'un chariot à livres pour 440 €



## CIMETIÈRE

Aménagement et installation d'un columbarium de 15 cases par la Société GRANIMONT dans le cimetière « Fontaine à Vie » pour 10 300 €.

Aménagement et pose d'une plaque de marbre sur l'ossuaire pour 3 300 €.

Acquisition du terrain sis lieu-dit « Aux Parères » à l'arrière du cimetière « Fontaine à Vie » pour 2 000 € en vue d'un éventuel agrandissement après étude hydrogéologique.

## VOIRIE COMMUNALE

Dépose des câbles du réseau de MARBACHE TÉLÉCÂBLE pour 4 350 € et pose d'un éclairage supplémentaire chemin de Batinchène pour 2 100 € par la Société CETEOS

Implantation de 4 caméras et son système de vidéosurveillance pour 42 600 € par la Société INEO

Illumination de Noël pour 1 000 €



## PATRIMOINE IMMOBILIER

### Entretien des bâtiments

- Immeuble place du 8 mai : changement de la VMC pour 2 560 €.
- Immeuble 60 rue Clemenceau : réfection du mur de soutènement à l'arrière du bâtiment pour 14 700 €
- Enceinte du groupe scolaire : bâtiment 3 rue Clemenceau : isolation des combles pour 1 € au lieu de 3 068 € (coût réel de l'opération).

# Actions municipales communales 2020

**Église** : installation d'une porte coupe-feu pour 1 632 € à l'arrière du bâtiment et d'une rampe de sortie de secours pour 520 €

**Association** : Vestiaire du terrain de football : installation de tendeurs pour les filets des buts (mise aux normes des structures) pour 1 122 € et isolation des combles du vestiaire pour 1 € au lieu de 1 080 € (coût réel de l'opération).

**Centre socioculturel** : Centre socio culturel : changement d'une porte dans la salle de réception pour 2 928 €.



**Groupe scolaire** : Cette année, des travaux de réfection d'une salle de classe ont été entrepris. D'une part, le plafond a été rabaissé avec une isolation phonique. D'autre part, la peinture de la classe a été refaite. De quoi améliorer le confort de l'enseignante et des élèves. Les travaux vont se poursuivre l'an prochain avec la réfection de trois salles supplémentaires.



École élémentaire :

Réfection d'une salle de classe :

- Isolation phonique pour 3 540 €
- Peinture d'une salle de classe pour 350 €
- Électricité pour 840 €
- Élagage du saule de la cour pour 700 €
- Divers travaux pour 700 €

École maternelle :

- Entretien pour 700 €

Installation d'un défibrillateur pour le groupe scolaire et périscolaire sous le préau de l'école maternelle en extérieur.

# Actions municipales communales 2020

## Plantation d'arbres :

L'ombre, une denrée rare en plein été que seuls les arbres savent nous offrir. C'est pourquoi plusieurs arbres ont été plantés cette année sur l'espace Jeux et Sport – rue Aristide Briand pour un montant de 1 668 €. Avec un peu de patience, les habitants disposeront d'un peu de fraîcheur à l'ombre des différentes essences. La commune envisage de poursuivre ses efforts pour rendre cet espace plus accueillant et ludique.



## SÉCURITE - DÉFIBRILLATEURS

Installation électrique pour la pose de 3 défibrillateurs (1 500 €) aux groupe scolaire et périscolaire, vestiaire du foot et Centre socio culturel

Dorénavant, 4 des 5 défibrillateurs installés sur les façades extérieures des bâtiments recevant du public sont à disposition de toute la population :

- Groupe scolaire – Sous le préau de école maternelle – 3 rue Clémenceau
- Immeuble de la musique – 6 place du 8 mai 1945
- Espace Jean-Dautrey – Parking de la mairie
- Centre socio-culturel – voie de Liverdun (sous l'abri extérieur)
- Stade de football – inaccessible (espace fermé à clé).

## PROGRAMMATION PLURIANNUELLE D'INVESTISSEMENT 2021-2026

La nouvelle équipe municipale a projeté sa ligne d'investissement avec l'aménagement du **Centre-Bourg**, qui comprend deux phases :

A court terme avec :

- la réhabilitation de l'ancienne Poste destinée à recevoir le cabinet de kinésithérapeutes,
- la restructuration de la mairie et de l'Agence Postale Communale en intégrant l'accessibilité, la sécurité, la rénovation thermique et surtout l'amélioration des conditions de travail de nos collaborateurs et l'accueil des administrés.

À plus ou moins long terme avec :

- une réflexion sur l'aménagement des espaces extérieurs (parkings, square et voirie) en intégrant les activités commerciales.

# La forêt communale

Une forêt qui évolue !



On retiendra de l'année 2020 plusieurs faits marquants :

Le Plan d'Aménagement Forestier est arrivé à terme. Un nouveau plan 2021-2040 a été présenté aux élus le 14 décembre. Celui-ci fera l'objet d'une délibération au prochain conseil municipal. De nouveaux paramètres ont dû être intégrés dans la gestion de la forêt : réchauffement climatique et sécheresse, exploitation dans de fortes pentes et le passage à la futaie irrégulière.



La forêt communale s'est agrandie de 2000 m<sup>2</sup> suite à l'achat d'une surface enclavée dans la parcelle 28.

Un îlot de senescence a été créé sur 2 ha de forêt dans les parcelles 16 et 17. Il s'agit, pour les propriétaires et le gestionnaire de choisir de ne plus couper d'arbres et de les laisser vieillir. Cet îlot est situé volontairement dans un lieu peu fréquenté par le public.

Le 23 décembre, l'épave de la voiture brûlée sur le carrefour de la Tarte, a été enlevée par un ferrailleur.

# L'étang de la Gargouillote



L'Étang de la Gargouillote, acquis par la commune en 2018, fait actuellement l'objet d'une convention de partenariat avec le Parc Naturel de Lorraine et le Lycée Agricole de Pixérécourt.

Ce partenariat permettra à des étudiants de réaliser, dans le cadre de leurs études, un diagnostic écologique et de faire des propositions d'aménagement du site à la commune.

Le premier groupe a vu ses travaux perturbés par la crise sanitaire mais a pu néanmoins établir un premier constat.

Sur proposition du Parc Naturel et du Lycée Agricole, la convention pour l'année 2021 a été renouvelée.

L'étang est toute fois accessible au public avec les précautions qui s'imposent et avec le respect dû à ce site naturel remarquable.



- GRAVIER Eva
- ZUCCALI Tiska
- FAUCHART Agathe
- SCHMITT Johan
- DELALANDE Valentin
- GOUX Léa



Elèves de BTS GPN du lycée de Pixérécourt à Malzéville.

# Population

## Cérémonies commémoratives



8 mai



11 novembre

# Les services municipaux

<p><b><u>Service Administratif :</u></b></p> <p>Martine GITZHOFFER Béatrice PERCEBOIS Malika ROBIN Emeline DELALANDE</p>	<p><b><u>Service Enfance-Jeunesse :</u></b></p> <p>Frédéric MULLER Isabelle DUPUIS Carole PATURAU Patricia CHRETIEN Anne-Sophie LEROY Maria ROBIN Maryse COUTAL Audrey FISCHER</p>
<p><b><u>Service culturel</u></b></p> <p><b><u>Médiathèque Municipale :</u></b></p> <p>Philippe GUERLOT puis Audrey GONTHIER</p> <p><b><u>Informatique :</u></b></p> <p>Frédéric MULLER</p>	<p><b><u>Service Postal :</u></b></p> <p>Philippe GUERLOT Emeline DELALANDE</p>
<p><b><u>Service Technique :</u></b></p> <p>Fabrice GROSDÉMANGE Jordan COUTAL Anne Sophie LEROY Maryse COUTAL Audrey FISCHER</p>	<p><b><u>Service des Écoles :</u></b></p> <p>Fabienne LAPOIRIE Laëtitia KLUT</p>

## Mairie

**Accueil mairie - 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE**

Téléphone : 03.83.24.90.18

Courriel : [mairie@mairiemarbache.fr](mailto:mairie@mairiemarbache.fr)

**Horaires d'ouverture :**

- du lundi au mercredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30,
- le jeudi de 8 h à 12 h, fermé l'après-midi,
- le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h,  
pendant les vacances d'été de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

**Possibilité de rencontrer le Maire, sur rendez-vous tous les jours et le vendredi soir.**

# L'agence postale communale

**L'Agence Postale Communale, ouverte au public depuis le 13 novembre 2018 dans les locaux de la mairie, permet de maintenir un service de proximité.**

Deux agents communaux assurent ce service. En contre partie des prestations fournies par la commune, la Poste verse une indemnité compensatrice mensuelle pour couvrir les frais attenants (rémunération et charges diverses).

## Horaires d'ouverture au public :

- le lundi de 8 h à 11 h
- du mardi au jeudi de 9 h à 11 h 45
- le vendredi de 16 h à 18 h 45

horaires susceptibles de changer en fonction de la crise sanitaire

**4 boîtes aux lettres** sont réparties sur la commune.

Levée du courrier à 9 h pour chacune :

- à la gare,
- au niveau du 1 faubourg Saint-Nicolas,
- en face du 89 rue Jean Jaurès,
- en face du 43 rue Jean Jaurès (Grande Chevreuse).

## **Prestations proposées au public**

### Produits et services postaux

- Affranchissements (lettres et colis ordinaires ou recommandés)
- Vente de produits :
  - Timbres
  - Enveloppes Prêt-À-Poster
  - Emballages Colissimo
  - Emballages à affranchir
  - Prêt-à-Expédier Chronopost France Métropolitaine
- Dépôt : lettres y compris recommandées, colissimo, retour colissimo préaffranchi...

### Services financiers et prestations associées

- Retraits d'espèces sur compte courant postal ou livret épargne du titulaire dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants
- Versements d'espèces sur son propre compte courant postal ou livret épargne, dans la limite de 350 € par période de 7 jours glissants

Toutes ces opérations se font en toute discrétion, les agents n'ont pas accès au détail des comptes clients, ils sollicitent seulement une autorisation.

Pour toute autre demande : merci de venir vous renseigner au guichet.

# Actions municipales

## Marché communal hebdomadaire



Depuis le premier confinement survenu en mars dernier, un marché hebdomadaire est présent sur la commune.

Nous pouvons y trouver notamment un **primeur**, un **boucher** (qui vend également de la charcuterie faite maison, viandes de porc, agneau, bovin, volailles et lapins sur commande, laitages, œufs, fromages) ainsi qu'un **apiculteur récoltant** qui vend ses propres miels (toutes fleurs, acacia, tilleul).

Tous les mercredis  
De 17 h 00 à 20 h 00 \*  
Place Jean Dautrey

\* Horaires susceptibles de changer en fonction de la crise sanitaire



Jean-Pierre PACHOUD : Apiculteur récoltant (toutes fleurs, acacia et tilleul)



Tooby fruits : vente de fruits et légumes



Ferme de la Scaam : viande, charcuterie, fromage, œufs, produits laitiers

# Actions municipales

## Médiathèque Municipale



8 place du 8 mai 1945 ☎ 03.83.24.96.82 ou 03.83.24.90.18

**La médiathèque est cogérée par l'association Marbache-Lecture et la Commune.**

Présidente de l'association Marbache-Lecture :  
Mme Evelyne BECKER  
Agent communal : Philippe GUERLOT  
Puis Audrey GONTHIER

### Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 16 h à 18 h  
Mercredi de 13 h 30 à 16 h 30  
Samedi de 14 h à 17 h

**Le catalogue en ligne :** consultez la liste de tous les ouvrages disponibles à la Médiathèque de Marbache, avec, pour les adhérents, la possibilité de réserver directement en ligne sur le site [https://marbache.c3rb.org/opac\\_net](https://marbache.c3rb.org/opac_net)

## Cours d'informatique à destination des seniors

Les cours d'informatique à destination des seniors ont lieu tous les mardis et vendredis de 14 h 15 à 16 h 15. Les bases de l'informatique, bureautique, internet, photographies, matériel, sont abordées avec les participants.

Ces cours, qui sont assurés par Frédéric MULLER, ont lieu dans les locaux de la

**Médiathèque Municipale  
8 place du 8 mai 1945  
54820 MARBACHE**

Le tarif de l'activité est fixé à 2 € la séance pour les marbichons et marbichonnes et à 4 € pour les personnes extérieures à la commune.

S'adresser en mairie



## Location du Centre Socioculturel

3 voie de Liverdun à Marbache (*capacité d'accueil : 60 personnes*)

### **Habitants de Marbache :**

- 1 journée en semaine : 110 € (dont 10 € OM\*)  
27,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 180 € (dont 20 € OM\*)

45 € d'arrhes

### **Personnes ou associations extérieures :**

- 1 journée en semaine : 170 € (dont 10 € OM\*)  
42,50 € d'arrhes
- 1 week-end ou 1 jour férié : 330 € (dont 20 € OM\*)

82,50 € d'arrhes

### **Nettoyage :**

Le nettoyage des locaux peut être réalisé par l'organisateur ou par les services de la mairie moyennant une participation financière (50 €).

### **Assurance :**

Une attestation d'assurance "Responsabilité Civile Locative" pour toute location est requise.

### **Caution :**

Un chèque de caution de 700 € est demandé.

**Le règlement est à disposition en mairie.**

\*OM : Ordures Ménagères



# Actions municipales

## CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public administratif disposant d'un budget distinct de celui de la commune.

Il est géré par un Conseil d'Administration dont le Président de plein droit est le Maire.

Ce Conseil d'Administration est composé paritairement de 7 élus désignés par le Conseil municipal et de 7 personnes qualifiées dans le secteur de l'action sociale nommées par le Maire.

Les missions principales du CCAS :

### L'aide sociale légale :

Instruction et transmission des dossiers de demande d'aide sociale aux autorités compétentes, domiciliation des personnes sans résidence stable, lutte contre l'exclusion, accompagnement de bénéficiaires du RSA en partenariat avec le Conseil Départemental...

Le rôle du CCAS en matière d'aide sociale légale consiste à :

- participer à l'instruction du dossier de demande,
- recueillir les informations nécessaires à l'établissement matériel de ce dossier,
- transmettre le dossier à l'autorité compétente en formulant un avis, mais sans se prononcer sur le bien-fondé de la demande et en **respectant la protection des données personnelles**.

### Allocation personnalisée d'autonomie - APA

Elle permet au plus de 60 ans de bénéficier d'une aide pour accomplir les actes essentiels à leur vie.

### L'aide sociale facultative :

Le rôle du CCAS consiste à analyser la situation de chacun afin d'apporter des aides dans différents domaines :

- attribution de secours d'urgence,
- colis alimentaires,
- aide au paiement de loyers, fluides (gaz, électricité, eau), de frais de cantines...
- banque alimentaire...

**Les dossiers sont portés à la connaissance des membres du CCAS anonymement.**

Les principaux domaines du CCAS :

- service solidarité : aides aux personnes vulnérables, en difficultés...
- services aux seniors, aux personnes souffrant d'un handicap,
- aide à l'emploi,
- aide au logement,
- banque alimentaire,
- aides aux démarches administratives.

Le CCAS est un lieu d'expression et de réponse aux besoins de la population qui garantit un accueil et un contact de proximité, en particulier pour les plus fragiles de nos concitoyens, en raison de leur âge, de leur santé, de leur situation familiale, de leurs difficultés économiques ou encore de leur isolement.

Pour assurer un accueil d'information et d'orientation régulier, un suivi des dossiers, il vous est demandé de prendre rendez-vous en contactant la mairie :

**par téléphone au 03 83 24 90 18**  
tous les jours sauf le jeudi après-midi

**ou par mail à l'adresse : [ccas@mairiemarbache.fr](mailto:ccas@mairiemarbache.fr)**

**Les dossiers de demandes d'aides sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.**

# Actions municipales

## Ateliers seniors 2020

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs de la **prévention de la perte d'autonomie** en Meurthe-et-Moselle, et pour la deuxième année, le CCAS avait prévu d'organiser des ateliers à destination des seniors marbichons et cela en toute gratuité :

Pour l'année 2020, seuls deux ateliers ont pu être réalisés :

- un atelier numérique - perfectionnement à l'utilisation des tablettes,
- un atelier D-Marche - marcher c'est bon pour la santé.



Secours Catholique du Bassin de Pompey



⇒ Vous rencontrez une difficulté...

⇒ Vous cherchez des solutions pour repartir d'un bon pied après un accident de parcours

Venez nous rencontrer sur rendez-vous

en appelant le 06.80.44.21.24

SECOURS CATHOLIQUE DU BASSIN DE POMPEY

Maison Fleurie  
99 rue des Jardins Fleuris  
54340 POMPEY  
06.80.44.21.24



Des réponses à vos questions et des adresses sur [www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr](http://www.pour-les-personnes-agees.gouv.fr)

Le portail national d'information pour les personnes âgées et leurs proches vous renseigne sur les aides, les démarches et les interlocuteurs à contacter.



Les seuils d'attribution des colis et des bons seront modifiés en 2021.

En 2021, les plus de 66 ans pourront en bénéficier, les plus de 67 en 2022, les plus de 68 en 2023, les plus de 69 en 2024 et les plus de 70 en 2025.



### LES RESTAURANTS DU CŒUR 2020 - 2021

Distribution à Pompey au Centre "Les Restos du Cœur" :

Rue des Brevelles – 54340 POMPEY

**Au préalable, s'adresser à Mme DI VITA au 06 84 20 62 63**

**OUVERTURE LE 23 NOVEMBRE 2020**

Pour les inscriptions :

- Déclaration de revenus
- Justificatif CAF

CHARGES

- Loyers
- Factures
- Dettes

# Actions intercommunales

## Organisation du Service Social Départemental

### Site MDS POMPEY

114 rue des 4 Eléments

Dans le but de réduire les temps d'attente pour les usagers et de mieux gérer les flux de demande, l'organisation du service social départemental du site de POMPEY a été modifiée.

A présent, les prises en charge sont réparties entre les professionnels(les) sans distinction de secteur géographique. Ainsi, chaque assistante sociale peut être amenée à recevoir toute personne résidant sur le territoire de la MDS de POMPEY.

Concrètement :

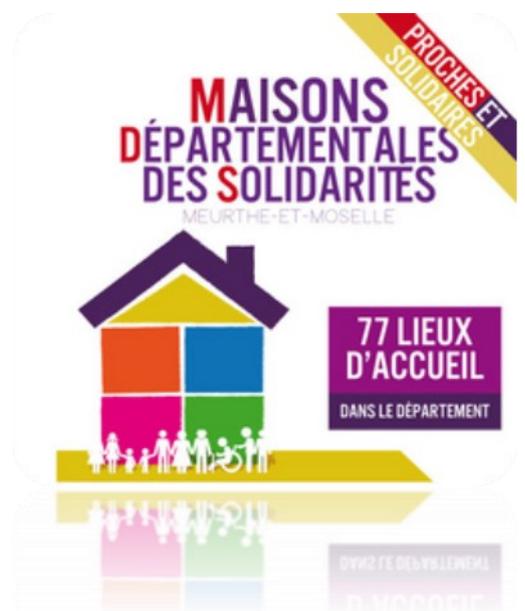
Les assistantes sociales continuent à assurer l'accueil des personnes qu'elles ont rencontrées au cours des 12 derniers mois.

Les personnes non connues ou non reçues dans les 12 mois précédents se voient proposer un rendez-vous avec une assistante sociale. Ce premier accueil permettra de répondre à une demande ponctuelle.

Si un besoin d'accompagnement à plus long terme est nécessaire, une assistante sociale identifiée assurera le suivi.

Néanmoins, un accueil régulier sur rendez-vous est maintenu à LIVERDUN (10 rue du Pré Saint-Nicolas) et à FROUARD (21 rue de la Résistance) pour faciliter l'accompagnement des personnes rencontrant d'importantes difficultés de mobilité.

*Pour toutes sollicitations, les professionnels(les) sont joignables au 03 83 47 88 19 ou par mail à l'adresse suivante :*  
[mdssitepompey@departement54.fr](mailto:mdssitepompey@departement54.fr)



# Actions intercommunales Emploi

## BESOIN D'AIDE POUR TROUVER UN EMPLOI ?

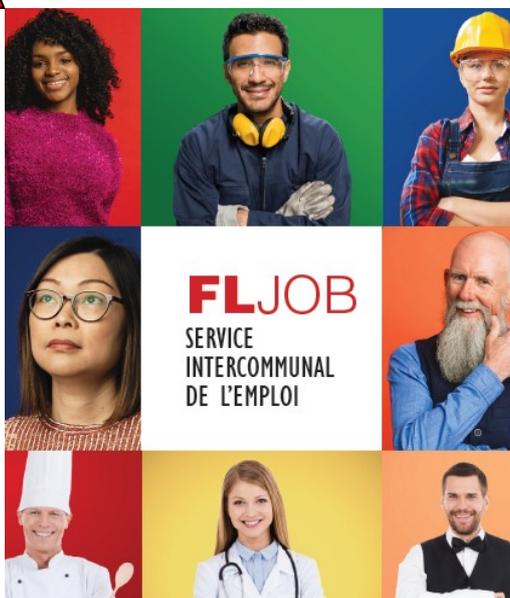
- DIAGNOSTIC
- INFORMATION
- ORIENTATION
- ATELIERS,...

## BESOIN D'AIDE POUR RECRUTER ?

- DÉFINIR VOS BESOINS
- RENCONTRER LES CANDIDATS
- PROMOUVOIR VOS MÉTIERS
- FORMER VOS SALARIÉS

### LES SERVICES

**Orientation** de proximité  
**Consultation** des offres d'emploi et **mise en relation** avec les employeurs  
**Information** sur les métiers, les formations et les secteurs d'activité  
**Ateliers collectifs**  
(élaboration de CV, de lettres de motivation, conseils en communication, ateliers informatiques...)  
**Espace de pratiques numériques**



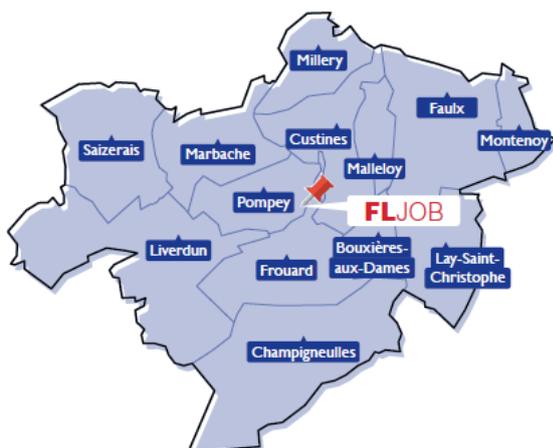
### LES PRESTATIONS

**Définir** votre besoin  
**Rédiger** la fiche de poste  
**Diffuser** l'offre d'emploi  
**Mobiliser** et **préparer** les candidats  
**Présélectionner** les candidats  
**Rencontrer** les candidats  
**Vous informer** sur les aides à l'embauche et les types de contrat  
**Vous accompagner** dans l'ingénierie de formation

## NOUS VOUS ACCUEILLONS

**FLJOB**  
SERVICE  
INTERCOMMUNAL  
DE L'EMPLOI

Bâtiment Delta Services  
Rue des 4 Eléments - 54340 POMPEY



Informations et rendez-vous :  
03.83.49.81.70

Toutes les offres en un clic :  
<https://emploi@bassinpompey.fr>  
et les actualités :  
Planning mensuel des ateliers, etc.

# Service Public



**Mission Locale du Val de Lorraine et de Laxou**  
**112 rue des 4 Éléments 54340 POMPEY - 03.83.24.30.72**

La Mission Locale est une association qui accompagne les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs démarches d'insertion sociale et professionnelle, pour la recherche d'emploi ou de formations.

Elle intervient aussi sur de nombreux thèmes : santé, logement, budget, mobilité :

- **ATELIER DE RECHERCHE D'EMPLOI**  
Recherche d'offres, de stages, préparation au recrutement
- **ATELIER D'ÉMERGENCE DE PROJET**  
Pour vous aider à choisir un métier
- **REMISE À NIVEAU**  
Mathématiques, français, préparation aux concours... (prendre rendez-vous auprès d'un parrain à l'accueil de la Mission Locale)

[mlvdlpompey@wanadoo.fr](mailto:mlvdlpompey@wanadoo.fr)

**Cap Entreprises Val de Lorraine**  
**rue des 4 Éléments 54340 POMPEY - tél : 03 83 49 11 88**

Association située au cœur du Val de Lorraine depuis 1996 qui s'adresse au demandeurs d'emploi de plus de 25 ans. Son objectif est de favoriser la mise en relation des entreprises ayant des besoins et les demandeurs d'emploi sur le territoire :

- Analyse des compétences, des connaissances requises, de l'environnement du poste et des conditions d'intégration et de formation
- Sélection et proposition de candidats
- Point sur le recrutement les candidats proposés, leurs compétences et leur motivation
- Réussir ensemble l'intégration du nouveau salarié
- Suivi du démarrage du contrat et des premiers mois.

**BIENTÔT 16 ANS !**  
**PENSEZ AU RECENSEMENT**  
**C'EST OBLIGATOIRE**

**Qui ?** → Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.  
**Où ?** → À la mairie du domicile, ou pour certaines communes, par internet ([www.mon.service-public.fr](http://www.mon.service-public.fr)).**Pourquoi ?** → Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

**EN SAVOIR PLUS**  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)



**Vous partez en voyage à l'étranger?**

Votre réflexe : [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr)

Consultez les fiches « **CONSEIL AUX VOYAGEURS** » Elles vous informent sur la situation de votre pays de destination et les précautions à prendre.

Enregistrez vous sur



Grâce à ce service gratuit et si la situation du pays le justifie :

- vous recevrez des conseils de sécurité par SMS ou par e-mail
- vous serez contacté(s) en cas de crise dans votre pays de destination
- la personne contact que vous aurez désignée pourra également être prévenue en cas de besoin.

# Actions intercommunales Petite Enfance

## RAM Relais Assistant Maternel

### Besoin d'aide pour trouver, employer une assistante maternelle ?

De nombreuses familles sont à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant. Le relais assistant maternel (RAM) du Bassin de Pompey peut les aider.

Ce service gratuit vous propose :

- une présentation des modes d'accueil petite enfance (individuel, collectif),
- la remise de liste des assistants maternels de votre secteur
- une aide au recrutement : comment choisir l'assistant maternel, quelles questions poser, sur quels critères se baser, etc.,
- une aide pour vos démarches administratives : demande d'aide à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), calcul du salaire, déclaration URSSAF (Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales), établissement du contrat de travail, etc.

**Vous pouvez contacter le RAM du Bassin de Pompey au  
03 83 49 81 36, les lundi et mardi de 14 h à 17 h 30  
et le mercredi de 9 h à 12 h.**

**Possibilité de prendre rendez-vous.**

Lien internet

<https://www.bassinpompey.fr/assistante-maternelle-bassin-pompey>

**Relais Assistant Maternel  
"La Marelle"**  
Maison intercommunale  
de la petite enfance  
rue des 4 éléments  
54340 POMPEY  
Tél. 03 83 49 81 36  
[www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

Nom	Prénom	Adresse	Téléphone
BURGER	Marie Valentine	16 chemin de la Fontaine à Vie	06 60 17 38 92
CHANAL	Nathalie	15 rue Aristide Briand	06 52 92 42 36
CLEMENT	Michèle	5 clos de la Petite Chevreuse	06 27 64 83 68
DE MIN	Corinne	16 rue Clémenceau	06 68 17 13 78
DESMARETS	Sabine	36 rue Aristide Briand	03 83 49 97 34
GODENIR	Amélie	16A route de Millery	06 58 19 78 05
JEAN	Sandrine	178 rue Jean Jaurès	06 25 57 07 68
LEDOUX	Rachel	143bis rue Jean Jaurès	03 54 51 65 88
MAILLARD	Edith	8 rue du Ruisseau	03 83 24 03 09
MESSADIA	Catherine	70 rue Clémenceau	09 50 45 08 96
PETH	Jessica	4 chemin des Roches	03 83 23 53 16
PIAT	Brigitte	2 rue du Noyer la Plume	03 83 24 00 34
SCHMITT	Laïla	7 clos des Blanches Vignes	06 41 98 31 30

# Les Écoles

## École élémentaire

### Équipe enseignante et répartitions :

106 élèves répartis dans 5 classes :

24 CP : Madame ADRIAN

21 CE1 : Madame DELEYS (Complément de direction : Madame D'ANGELO)

21 CE2 : Madame DERULLE

19 CM1 : Monsieur CAYE / Madame CRISTOFARO

21 CM2 : Madame BEAUPUY

Personnel complètent l'équipe :

Enseignante remplaçante rattachée à l'école : Madame M'DALLAL

AESH : Madame DEFIVES

Service Civique : avec le soutien de la mairie, nous avons recruté Mme CERDEIRA Camille dont le contrat civique est actif depuis le 3 décembre.

### Projet d'école :

Axe 1 : Faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins particulier de chacun.

Nous souhaitons poursuivre notre travail en faveur de la résolution de problèmes, domaine pour lequel les résultats d'évaluation sont des plus hétérogènes.

Axe 2 : Garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements.

S'appuyant sur l'équipement numérique et la mise en place de l'ENT, en plus du parcours santé, c'est le parcours citoyen qui sera cette année mis en avant avec l'instauration d'un blog ou cahier EMC commun à l'ensemble de l'école.

Diverses actions solidaires devraient voir le jour.

Axe 3 : Instaurer un climat scolaire favorisant la réussite

Actions non abouties l'an passé et donc reconduites pour 2020/2021

Différentes actions seront menées concernant l'établissement et la mutualisation des règles de vie et répertoriées au sein de la création d'une charte d'école. Nous devrions également travailler sur les conditions d'acceptation des nouvelles mesures covid.

### Activités programmées :

En raison des conditions sanitaires, les projets sont limités pour cette nouvelle année scolaire.

\* Nous envisageons toutefois une sortie cinéma en partenariat avec le cinéma concorde de Pont-à-Mousson. Il est également prévu de visionner en classe des films à visée pédagogique avant chaque période de vacances pour un éveil culturel et cinématographique.

Dans le cadre des activités culturelles offertes par la Communauté de Communes du bassin de Pompey : les élèves des classes de cycle 2 assisteront à un spectacle en mars

Les élèves des classes de CM1 et CM2 auront peut-être la possibilité de travailler avec un artiste

Le vendredi 4 décembre, pour fêter la Saint Nicolas, chaque élève s'est vu offrir un livre et des friandises.



*Hommage à Samuel Paty*

En raison de la crise sanitaire, Saint Nicolas a fait un passage éclair à l'école et il n'y a pas eu de spectacle. En revanche, St Nicolas a offert aux enfants des jeux de société et une après-midi spéciale (jeux, dessins animés...) a été organisée au sein de chaque classe.

# Les Écoles

En partenariat avec l'infirmière scolaire du collège de Dieulouard, des séances seront organisées :

- autour de l'utilisation des écrans pour les CE2,
- sur le sommeil et les différentes formes de handicap pour les CE1,
- sur les dents avec les CP,
- à définir pour les CM1,
- le harcèlement, la tolérance, les gestes de premier secours avec les CM2.

\*Une journée **Parcours du cœur** est prévue le vendredi 21 mai 2021 et concernera les classes de CP/ CE1 et CM1 en partenariat avec les deux classes de Millery.

\*Les classes de CP et CE1 devraient se rendre au village 1900 de **Xaronval** en fin d'année scolaire (report de la sortie prévue en mai 2020).

Les classes de CM1 et CM2 souhaiteraient effectuer une sortie **au Vaisseau à Strasbourg** sur le thème des sciences.

Si les conditions le permettent, les CE2 et CM2 devraient partir en classe de découverte à Arrentès-de-Corcieux, dans les Vosges, du 17 au 21 mai 2021.

\*Planning prévu des séances de piscine si le protocole le permet :

Les classes de CE2 et CM2 bénéficieront des séances du 10/12 au 18/03 : le jeudi de 9 h 30 à 10 h 15

Les classes de CE1 et CM1 bénéficieront des séances du 25/03 au 17/06 : le jeudi de 9 h 30 à 10 h 15

La classe de CP bénéficiera des séances du 12/03 au 18/06 : le vendredi de 10 h 20 à 11 h 05

## Elections des représentants des parents d'élèves.

2020-2021 : inscrits 170 - votants 118 - blancs ou nuls 16  
suffrages exprimés 102 - taux de participation 69,41 %

Ont été élus :

Titulaires : Madame OSTER, Madame LETHEUILLE, Madame LIGNIER,  
Monsieur MARLIOT, Madame THIROLLE

Suppléante : Madame MOREAU



## École maternelle

### Equipe enseignante et répartitions :

Effectifs : 11 petits  
13 moyens  
20 grands

Répartition : Mme NOISETTE : 20 grands  
Mme LAURENT : 13 moyens et 11 petits

ATSEM : Mme KLUT  
Mme LAPOIRIE

Représentants des parents d'élèves :

Mme VOJENIS, maman de Louis (PS)  
Mme BURGER, maman de Noémie (MS)

# Les Écoles



Fabienne NEGRI est venue le 13 octobre nous présenter son spectacle "Tao au rythme des musiques du monde"

Tous les élèves ont dansé sur des musiques du monde et certains ont joué des instruments !  
Tous ont passé un bon moment.



Saint-Nicolas est venu rendre visite aux élèves... Il leur a apporté des cadeaux pour la classe et tous les enfants sont repartis avec un livre et des bonbons.

Une sortie au TGP est prévue pour la classe de Mme LAURENT.

Le projet d'école a été établi en 2019 pour 4 ans :

- **Axe 1** : faire réussir tous les élèves en réduisant les inégalités et en prenant en compte les besoins de chacun :  
Travail sur le nombre
- **Axe 2** : garantir la continuité des parcours d'apprentissage et la cohérence des enseignements :  
Travail sur l'outil numérique
- **Axe 3** : instaurer un climat scolaire favorisant la réussite :  
Travail sur la gestion des émotions.

Nous remercions l'association des Marbichoux pour son investissement, nous avons acheté des kartings et beaucoup de jeux éducatifs.  
Malgré cette année très spéciale, l'association a versé à l'école 700 euros.

Nous remercions également tous les parents pour leur investissement, leur compréhension et leur soutien pendant et après le confinement.



# Le Service - Enfance Jeunesse

Le service "Enfance Jeunesse" comprend :

- la restauration scolaire (gérée par le Bassin de Pompey),
- le périscolaire (accueil du matin, midi (sans restauration) et soir),
- les mercredis récréatifs,
- les centres de loisirs.

Emploi du temps des enfants en semaine scolaire :

	7h00-8h30	8h30-11h45	11h45-13h45	13h45-16h30	16h30-18h30
Lundi					
Mardi					
Mercredi					
Jeudi					
Vendredi					

**Légende :**

	Accueil périscolaire (garderie) : commune ou temps famille
	Temps restauration : communauté de communes, commune le mercredi, ou temps famille
	Temps scolaire 24h/semaine

## Service restauration

Le service restauration est assuré par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey. Les repas sont préparés à la cuisine centrale intercommunale et livrés aux 13 communes du Bassin. Cependant, le service et l'animation sont toujours assurés par le personnel communal depuis plusieurs années.

Une nouveauté depuis novembre 2019 : les enfants peuvent déguster un repas végétarien par semaine.

L'année 2020 étant marquée par la crise sanitaire, des aménagements ont été nécessaires. Un deuxième réfectoire a été installé à la Maison des Enfants en lieu et place de la salle de jeux. Des salles d'activités supplémentaires ont été aménagées dans les anciens locaux de la halte-garderie et une organisation a été mise en place afin de respecter parfaitement les protocoles sanitaires successifs.



*Les deux réfectoires adaptés au protocole sanitaire*

# Le Service - Enfance-Jeunesse

Depuis la rentrée de septembre 2020, les chiffres de fréquentation du service sont équivalents à ceux de l'année précédente (72 enfants en moyenne sont accueillis sur le site chaque jour).

Une nouvelle animatrice a rejoint l'équipe : Audrey FISCHER, bien connue des enfants qui fréquentent les Centres de Loisirs.

## Service périscolaire

Le service périscolaire accueille les enfants de l'école primaire matins et soirs. Des activités diverses sont proposées : activités manuelles, jeux d'intérieur et d'extérieur, jeux de société, etc.

Le protocole sanitaire a modifié les habitudes. Les activités de groupe ont été grandement limitées au cours de cette année scolaire. Le traditionnel spectacle de fin d'année et le spectacle de Noël ont été annulés. Mais le travail fourni par l'équipe d'animation a permis aux enfants de passer malgré tout, d'agréables moments.

## Mercredis récréatifs

Depuis le retour à la semaine scolaire de 4 jours, les mercredis récréatifs sont organisés de 7 h à 18 h 30. En début d'année, les enfants inscrits les matins ont pu participer à un atelier « initiation gymnastique acrobatique » animé par Roxélane PARIZOT, diplômée d'État. Cet atelier sportif a été arrêté lors du premier confinement et n'a pas été reconduit pour l'année 2020 - 2021.

Cependant, de nouvelles activités ont été proposées aux enfants. En lieu et place des traditionnels ateliers théâtre et danse, cette année a fait la part belle aux activités manuelles et artistiques. Chaque enfant disposait de matériel individuel afin d'éviter tout échange. De nombreux décors et objets ont été réalisés pour égayer la Maison des Enfants.

Les jeux d'intérieur, d'extérieur et les activités sportives ont été adaptés pour permettre aux enfants de se défouler.

Enfin, comme chaque année, un goûter de Noël a été organisé le dernier mercredi de décembre.



*Les artistes en herbe et leurs décorations de Noël*

# Le Service - Enfance-Jeunesse

## Centres de Loisirs Sans Hébergement (CLSH)

Plusieurs CLSH ont été organisés sur la commune pendant les vacances de :

- Toussaint,
- Hiver,
- Été (sur 6 semaines).

Ces centres sont ouverts de 7 h 30 à 18 h 00 du lundi au vendredi hors jours fériés.



*Une semaine sous le signe de la piraterie*

Cette année, le centre de loisirs de printemps a été annulé suite à un décret du Ministère de la Jeunesse.

En été, le protocole sanitaire nous a obligé à supprimer les sorties hebdomadaires à l'exception de 4 sorties piscine.

En échange, des structures gonflables de la base de loisirs du Grand Bleu de Pont-à-Mousson ont été installées dans le parc du Centre Socioculturel afin de compenser ce manque d'activités extérieures.

Par ailleurs, de très nombreuses activités manuelles, des grands jeux et des ateliers sportifs se sont déroulés sur les centres avec beaucoup de dynamisme et d'entrain.



*Une semaine artistique*

# Population

## État civil



Les Marbichons qui se sont installés cette année sur notre territoire :\*

**M. BRUA Guillaume & Mme TOSTI Priscillia**  
28 rue Aristide Briand

**M. THIEBAUT Maxime & Mme POIREL Jennifer**  
2 B avenue Foch

**M. et Mme LANDRU Fabien & Sophie**  
89 rue Jean Jaurès

**M. GRAVEJAT Ludovic**  
25 rue des Quatre Fils Aymon

**M. ROESSLINGER Thomas & Mme VIBOUD Audrey**  
Allée Victorine

**M. MENAOUN Jonathan & Mme GUILLAUME Anaïs**  
2 allée Victorine

**M. BULUT Ugras & Cigdem**  
126 rue Jean Jaurès

**M. THIERY Florian & Mme MOISSETTE Julie**  
8 chemin des Roches

**M. MALANDA Mathieu & Mme OSTER Léonie**  
14 chemin des Roches

**M. MANSUY Jeremy-Victor & Mme DELSAD Jessica**  
90 rue Jean Jaurès

**M. et Mme LAJONY Stéphane & Jessica**  
16 bis rue des Quatre Fils Aymon

**M. MATTANA Christopher & Mme JANNY Eloïse**  
9 rue Clemenceau

# État civil

## Bienvenue aux bébés \*

**BRUA Baptiste**  
né le 6 mars 2020

**COLLOTTE Milo**  
né le 12 juillet 2020

**LAGRANGE Mayron**  
né le 4 août 2020

**POISSON Valentin**  
né le 15 octobre 2020

**SADOCCO Bastien**  
né le 27 octobre 2020

**MAZOUNI Jarod**  
Né le 19 décembre 2020



## Les nouveaux mariés \*

**M. CHARO Romain  
& Mme GILLET Laetitia**  
*20 juin 2020*



**M. KLUT Romain  
& Mme HENRY Laëtitia**  
*12 septembre 2020*



**M. METAYE Pierre  
& Mme GERBER Célia**  
*26 septembre 2020*

## Ils nous ont quitté :

**M. SCHNELL Gérard**  
6 janvier 2020

**M. FRANZETTI Thierry**  
22 février 2020

**M. BARBIER Paul**  
13 mars 2020

**Mme NGO BAYIKA Elise**  
11 avril 2020

**Mme SCHWARTZWALDER née WATY Nathalie**  
22 avril 2020

**M. TUREK René**  
3 juillet 2020

**Mme VASSEUR Jocelyne**  
5 juillet 2020

**M. KOS Richard**  
19 juillet 2020

**M. FLAUDER Jean-Paul**  
20 juillet 2020

**M. AMBERT Jacques**  
17 août 2020

**Mme BOUDEVIN née MOUROT Jacqueline**  
27 août 2020

**Mme THOUVENEL née SERON Gisèle**  
6 septembre 2020

**Mme GUERIN née HUMBERT Jacqueline**  
12 octobre 2020

\* pour tous les noms figurant à l'état civil les familles ont donné leur accord

# Population

## Noces de Diamant, Noces d'Or

Pas de cérémonie cette année mais profitons de la publication de ce bulletin pour rendre hommage aux couples marbichons qui ont fêté en 2020 leurs noces de diamant, soit 60 années de vie commune. Un grand bravo à eux !

- Monsieur et Madame AROLI Elvio et Angelina mariés le 13 mars 1960 à Presenzano (Italie)
- Monsieur et Madame SCHMITT Claude et Arlette mariés le 16 avril 1960 à Marbache
- Monsieur et Madame ROLLIN André et Huguette mariés le 23 juillet 1960 à Messein
- Monsieur et Madame MUNIER André et Anne-Marie mariés le 16 novembre 1960 à Marbache

Et n'oublions pas de féliciter les couples qui ont eux fêté leurs noces d'or, soit cinquante ans de vie de couple :

- Monsieur et Madame BARTHÉLEMY Camille et Janine mariés le 28 mars 1970
- Monsieur et Madame CHARDIN Raymond et Françoise mariés le 6 juin 1970
- Monsieur et Madame POGGIO Christian et Bernadette mariés le 25 juillet 1970
- Monsieur et Madame POTTIER Gérard et Monique mariés le 12 septembre 1970
- Monsieur et Madame ALCOVERRO Joël et Françoise mariés le 26 septembre 1970

Pour 2021, l'équipe municipale renouvelle ses meilleurs vœux de bonheur à tous ces couples.



# Population

## Maisons décorées



La cérémonie des maisons décorées a eu lieu le 29 février 2020 dans le parc du Centre Socioculturel.

Plus de 70 maisons ont été sélectionnées toutes plus belles les unes que les autres. Tous les lauréats ont été conviés à cette petite manifestation où ils ont reçu un petit cadeau : un magnifique porte-bougie.



Le pot de l'amitié a suivi cette petite fête au cours de laquelle ont été invités nos talentueux bénévoles qui ont réalisé la belle plate-forme. La bonne humeur et la bonne ambiance étaient aussi de la partie.



Encore un grand merci à toutes les personnes qui mettent en valeur notre petit village et à notre jury qui n'hésite pas à parcourir les rues de Marbache, malgré le froid et la nuit.



# Population

## Maisons fleuries



La cérémonie des maisons fleuries était prévue le 10 octobre 2020.

Beaucoup de nos habitants ont réussi à agrémenter leur maison malgré la difficulté de trouver des plants pendant le confinement de mars. Nous les en félicitons.

Le jury avait recensé plus de 85 maisons fleuries. Pour beaucoup, c'était la première fois, nous leurs avons décerné tous nos encouragements.

Hélas, le 10 octobre, notre pandémie sévissait de nouveau et tous les rassemblements étaient interdits, nous n'avons donc pas pu organiser cette cérémonie.

Mais ne désespérons pas, nous envisageons de la faire en début de semestre 2021 en même temps que les maisons décorées.

Nous remercions tous les habitants de rendre leur maison et les rues du village aussi jolies.

# Incivilités

## Préservons notre environnement

Le mot "civisme" désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit. Depuis quelques temps, des actes d'incivisme se multiplient sur notre territoire.



C'est anormal que les habitants, les employés municipaux, les élus ou les chasseurs découvrent dans nos rues, dans les massifs de fleurs, en forêt :

- des bouteilles en verre cassées autour des écoles ou aux abords des squares et espaces de jeux,
- des débris (papiers, emballages, mouchoirs jetables, masques...).

- des excréments d'animaux sur les trottoirs, dans les massifs de fleurs et même sur la voie publique,
- des encombrements ou poubelles à côté ou en dehors des points de collecte, sacs éventrés à proximité des bacs.



Cet irrespect est aussi constaté dans le vol :

- des fleurs ont été dérobées sitôt plantées,
- des boules de Noël se sont envolées à peine installées sur le sapin.

Une vague de petits délits qui ne sont pas anodins.

Si vous abandonnez ces déchets et ordures, vous risquez une amende forfaitaire de 135 €.

N'oubliez pas que vous avez à votre disposition la composterie et la déchetterie...

La municipalité appelle à la responsabilité de tous, car toutes ces dérives ont un coût pour notre société.

# Service à la population

## COVID-19

### DISTRIBUTION DE MASQUES

Pour protéger au mieux ses habitants, la municipalité met à leur disposition des masques en tissu.



Pour récupérer votre masque, rendez-vous à la mairie mun(i)e d'un justificatif de domicile.



☎ 03 83 24 90 18



Mairie de **MARBACHE**



LE BASSIN DE POMPEY VOUS ACCOMPAGNE

*pour l'achat d'un*

# VELO

Jusqu'à 450€

NEUF OU D'OCCASION

Toutes les explications en vous rendant à l'adresse suivante : <https://www.bassinpompey.fr/primevelo>

### Nouveau service « paiement de proximité »



**PAIEMENT DE PROXIMITÉ**

Partenaire agréé de la direction générale des Finances publiques

Pour payer en espèces\*, rendez-vous chez votre buraliste agréé affichant ce logo

\* en espèces dans la limite de 300€ ou par carte bancaire

LE MONOXYDE DE CARBONE EST UN GAZ DANGEREUX, INVISIBLE, INODORE ET SANS SAVEUR.



# STOP AU MONOX DANS LA MAISON !

APPRENEZ À MIEUX LE CONNAÎTRE POUR LE COMBATTRE ET TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR [www.stopmonox.com](http://www.stopmonox.com)

REPUBLIQUE FRANÇAISE **ars**

**Guichet unique de la Communauté de Communes du Bassin de Pompey** à l'écoute des habitants du territoire pour toutes questions relatives aux problématiques liées aux logements ou à la rénovation de l'habitat privé.



ÉNERGIE AUTONOMIE SANTÉ DE L'HABITAT

- CONSEILS PERSONNALISÉS
- AIDES AU TRAVAUX
- ATELIERS PÉDAGOGIQUES...

Tél : 03 83 49 81 19  
Informations détaillées page suivante

# Service à la population



## SERVICE INTERCOMMUNAL Guichet Unique

Propriétaires bailleurs, occupants ou locataires, depuis 2014, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a déployé un Guichet Unique de l'habitat qui est à l'écoute des habitants du territoire pour toutes questions relatives aux problématiques liées aux logements ou à la rénovation de l'habitat privé.

C'est ainsi qu'un numéro unique et une adresse mail ont été déployés pour toutes vos demandes :

Téléphone : 03 83 49 81 19 - [habitat@bassinpompey.fr](mailto:habitat@bassinpompey.fr)

Des ateliers et conseils techniques, co-animés par l'espace Info Energie et le Bassin de Pompey, sont également proposés gratuitement tout au long de l'année.

### LOI PINEL - LOI DENORMANDIE

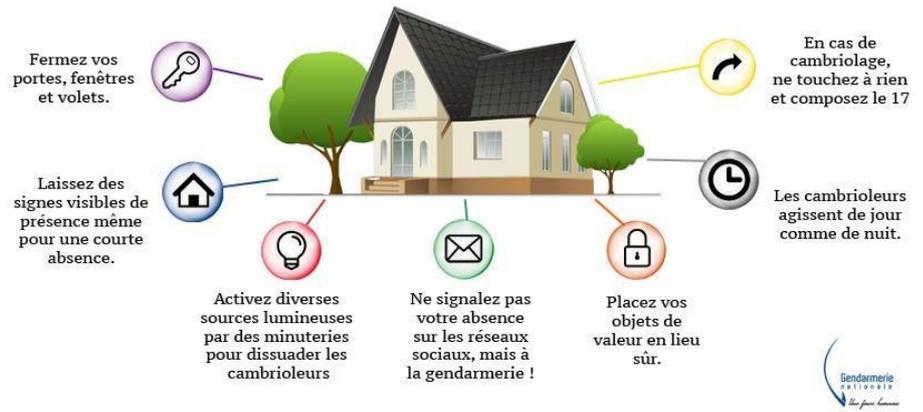
Propriétaires bailleurs : la commune de Marbache n'est pas éligible aux dispositifs Pinel (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31151>) et Denormandie. Vous pouvez cependant obtenir des subventions Anah sous conditions. Pour plus d'informations, contactez le Guichet Unique de l'Habitat.



# Population

## Sécurité

### Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



#contrelscambriolages

### CONTRE LES CAMBRIOLAGES LES BONS RÉFLEXES

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- Ne pas diffuser ses dates et photos de vacances sur les réseaux sociaux
- Signaler son absence à son entourage (famille, ami, voisin)
- Faire suivre son courrier et transférer sa ligne fixe sur son téléphone mobile
- Créer l'illusion d'une présence (programmeur pour la lumière, la TV, etc.)

@Place\_Beauvau | @ministere\_interieur

Quand vous partez en vacances, n'hésitez pas à prévenir la Gendarmerie de Frouard à l'aide de la fiche qui se trouve à la page suivante. Il suffit de la remplir, de l'envoyer ou de la déposer à la brigade. Les gendarmes effectueront des rondes aux alentours de votre habitation pendant la durée de votre absence.

**Brigade de gendarmerie de Frouard**  
**9 rue Anatole France 54390 FROUARD**  
**Tél. 03 83 49 30 76**



## COMMENT FAIRE... EN CAS DE CAMBRIOLAGE

### UN RÉFLEXE

**PRÉVEZ IMMÉDIATEMENT LA POLICE OU LA GENDARMERIE EN APPELANT LE 17**

**Avant l'arrivée des forces de l'ordre :**

- Ne prenez aucun risque si les cambrioleurs sont encore sur place
- Préservez les traces et indices, à l'intérieur et à l'extérieur (ne touchez aucun objet, porte ou fenêtre)

**Une fois les constatations faites :**

- Faites opposition auprès de votre banque pour les cartes et les chèquiers volés
- Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie (pensez à la pré-plainte en ligne pour gagner du temps)
- Déclarez le vol à votre assureur dans les deux jours ouvrés
- Prenez des mesures pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations...)



Brigade de Gendarmerie  
9, rue Anatole France  
54390 FROUARD  
03 83 49 30 76

## Fiche de Sécurisation des Interventions et de Protection OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

### État civil

Nom :	
Prénom :	
Nationalité :	
Date de naissance :	
Lieu de naissance :	
Département de naissance :	
Région de naissance :	
Pays de naissance :	
Téléphone portable :	
Catégorie professionnelle :	
Complément de profession :	

### Motif(s) d'inscription

Date de création	Motif	Date de début	Date de fin
	Tranquillité vacances		

### Adresse(s):

Résidence principale : (la fiche porte sur cette adresse)

--

Personnes à prévenir :

--

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique régulièrement déclaré à la CNIL. Les destinataires des données sont les personnels de la gendarmerie nationale territorialement compétents. Conformément à la loi « informatique et liberté » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant auprès de la brigade de gendarmerie qui vous a délivré le présent document



**La Châouette**  
Saizerais  
Bière de Lorraine **Bio**

VENTE À EMPORTER  
**CLICK & COLLECT**  
saizerais

disponible sur  
[jeconsommevaldelorraine.fr](http://jeconsommevaldelorraine.fr)

**technigazon**  
18 rue Pierre ADT  
54700 ATTON

terrains de sport engazonnés  
stabilisés et synthétiques

Téléphone : 03 83 82 58 74  
Fax : 03 83 82 58 96  
Email : [contact@technigazon.fr](mailto:contact@technigazon.fr)

 **ECB**  
ELECTRO-CLIMAT BAILLY

FROID - CUISSON - INOX - LAVERIE - GRANDE CUISINE

SAV/Garanti 06 08 71 71 00  
Location 03 83 48 68 68  
Matériel neuf occasion [electroclimat@free.fr](mailto:electroclimat@free.fr)  
11 rue Gambetta  
54110 Rosières aux salines

**EST DÉMOLITION**

**RD907 - 54820 MARBACHE**  
TÉL BUREAU : 03.83.31.13.67  
E-MAIL: [CONTACT@ESTDEMOLITION.FR](mailto:CONTACT@ESTDEMOLITION.FR)

**M RTP THOMASSIN**  
MAÇONNERIE | RÉNOVATION | TERRASSEMENT | PLÂTRERIE

  
96 rue Jean Jaurès - 54820 Marbache

  
06 76 64 75 10  
[mrtpthomassin@hotmail.fr](mailto:mrtpthomassin@hotmail.fr)

**cétéos**  
164C rue Jean Jaurès 54820 MARBACHE  
0628077160  
[contact@ceteos.fr](mailto:contact@ceteos.fr)

A votre service depuis 2010

**new** Electricité générale, éclairage public et illuminations.  
Etude, installation et dépannage de vos antennes et paraboles.  
Déploiement et distribution fibre optique jusqu'à votre salon.

site internet: [www.ceteos.fr](http://www.ceteos.fr) retrouvez nous également sur 

**RHABITAT**  
AMÉLIORATION DE L'HABITAT

**NEUF & RÉNOVATION**

  86 route de Pompey - 54460 LIVERDUN  
Tél : 06 27 45 05 97

**JP BARAT SERVICES**  
06 71 38 98 55  
9 chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE

[jnpebt@orange.fr](mailto:jnpebt@orange.fr)



# Sécurité



## Création d'une zone de rencontre limitée à 20 km/h :

- rue du Pont
- rue des 4 fils Aymon
- place du 8 mai 1945
- rue du Puits
- chemin de la Taye
- voie de Liverdun
- Rue Aristide Briand du 24 au 45

## Dans cette zone de rencontre :

- la vitesse est limitée à 20 km/h
- les rues sont à double sens pour les cyclistes lorsque la rue est à sens unique
- les piétons en déplacement sont prioritaires

## Création d'une zone limitée à 30 km/h

- rue Clemenceau
- avenue Foch
- rue du Mercy
- impasse de Bourgogne
- rue du Ruisseau
- rue Aristide Briand du 1 au 25
- lotissement des Blanches Vignes
- chemin de la Fontaine à Vie
- rue du Ménil
- rue de Batinchêne.



## DÉMARCHAGE À DOMICILE

Le démarchage à domicile et les démarches visant à l'établissement de contrats de vente ou prestation de services conclus en dehors d'un établissement commercial sont autorisés sur la commune de Marbache :

**du lundi au vendredi  
de 9 h 00 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30**

Les démarcheurs devront impérativement présenter une carte délivrée par la Mairie.

Vous pouvez refuser tout démarchage qui ne remplit pas ces conditions et prévenir la Mairie, la Police Intercommunale du Bassin de Pompey ou la Gendarmerie de Frouard.



## Vidéoprotection - domaine public

L'installation des 4 premières caméras s'est finalisée en 2020. Les infrastructures techniques sont installées en mairie.

Cette installation a déjà permis à la gendarmerie de relever des effractions sur notre territoire.

D'autres caméras installées sur les territoires de Pompey et Saizerais nous permettront également de faire des recherches en cas de besoin.

# Sécurité

## Vidéoprotection - Domaine privé

### Droits et obligations



vidéosurveillance  
vidéoprotection

## Chez soi



Les particuliers ont régulièrement recours à des caméras pour sécuriser leur domicile, notamment pour lutter contre les cambriolages. Ces dispositifs doivent toutefois respecter la vie privée des personnes filmées. Quelles précautions prendre lors de l'installation de tels dispositifs ?

#### ► Dans quel but ?

Un particulier peut installer des caméras à son domicile pour en assurer la sécurité. Ces dispositifs ne sont pas soumis aux règles de la protection des données personnelles ni à celles du code de la sécurité intérieure. En revanche, ils doivent respecter la vie privée des voisins, des visiteurs et des passants.

#### ► Quelles précautions prendre lors de l'installation du dispositif ?

Les particuliers ne peuvent filmer que l'intérieur de leur propriété (par exemple, l'intérieur de la maison ou de l'appartement, le jardin, le chemin d'accès privé). Ils n'ont pas le droit de filmer la voie publique, y compris pour assurer la sécurité de leur véhicule garé devant leur domicile.

Chez un particulier, les images de sa propriété peuvent être visualisées par toute personne autorisée par le propriétaire des lieux. Attention, cependant à ne pas porter atteinte à la vie privée des personnes filmées : respectez le droit à l'image des membres de votre famille, de vos amis et de vos invités !

#### ► Le cas particulier des employés au domicile d'un particulier

Lorsqu'un particulier installe des caméras chez lui alors qu'il emploie directement des personnels à temps complet ou une partie de la journée, il y a plus de règles à respecter.

Ainsi, si une personne salariée garde les enfants à la maison ou si du personnel médical intervient quotidiennement au domicile pour soigner une personne, les règles du code du travail vont s'appliquer. Ces personnes devront être informées de l'installation de caméras et de leur but. Les caméras ne devront pas filmer les salariés en permanence pendant l'exercice de leur activité professionnelle.

#### ► Quels recours ?

Si un dispositif est installé chez un particulier et ne respecte pas ces règles, vous pouvez saisir :



✓  
**Oui,**  
on peut installer  
des caméras dans  
sa propriété pour  
protéger l'accès à  
sa maison.



✗  
**Non,**  
il est interdit  
de surveiller ainsi  
ses voisins.

- Les services de police ou de gendarmerie, ou de police municipale.
- Le procureur de la République ou le tribunal civil.

#### ► Les textes de référence

- **Le code civil :**  
Article 9 (protection de la vie privée)
- **Le code pénal :**  
Article 226-1 (enregistrement de l'image d'une personne à son insu dans un lieu privé)



Pour plus d'informations, consultez la rubrique « Besoin d'aide » sur [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr). Vous pouvez également appeler la permanence juridique de la CNIL au **01 53 73 22 22**, les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h.

# Ma commune



## Déjections canines

Les déjections canines sont régies par le décret n° 73-502 du 21 mai 1973 relatif aux infractions à certaines dispositions du code de la santé publique, et notamment son article 3.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Le non ramassage des déjections de son chien fait encourir à son maître **une amende de 35 €**, sur la base de l'article R632-1 du code pénal. Cet article stipule en effet : "est puni de l'amende pour les contraventions de la 2<sup>ème</sup> classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, déjections".

**Des sacs réservés aux déjections canines sont mis à votre disposition en mairie.**

## Élagage

En vertu du règlement de voirie approuvé le 10/06/2008, les arbres, les branches et les racines qui avancent sur le sol du domaine public routier doivent être coupés à l'aplomb des limites de ce domaine. Cette opération est effectuée à la diligence des propriétaires ou des concessionnaires si la demande écrite au propriétaire est restée sans suite après une période de trois semaines à réception de celle-ci.

Les haies doivent toujours être conduites de manière à ce que leur développement du côté du domaine public ne fasse aucune saillie sur celui-ci.

Au croisement avec des voies ferrées ainsi qu'aux embranchements, carrefours et bifurcations des voies, les arbres à haut jet doivent être élagués par les soins des propriétaires ou des concessionnaires sur une hauteur de 3 mètres à partir du sol dans un rayon de 10 mètres comptés du centre de ces embranchements, carrefours, bifurcations ou passages à niveau.

Les mêmes prescriptions sont applicables aux arbres de haut jet situés à moins de 4 mètres de la limite des voies du côté du plus petit rayon, sur tout le développement des courbes du tracé des voies et sur une longueur de 10 mètres dans les alignements droits adjacents.

## Stationnement et conteneurs sur la piste cyclable

Vu l'arrêté municipal n° 103-2012 du 31/12/2012 et notamment les articles 2,3 & 5 il est rappelé que :

- la **circulation, l'arrêt et le stationnement** de tout véhicule à moteur sur la piste cyclable sont interdits et qualifiés de gênant, sauf aux véhicules des services publics et de secours en intervention. Le stationnement des véhicules à moteur autres que les véhicules des services publics et de secours, se fera obligatoirement sur les emplacements désignés et matérialisés au sol de chaque côté de la chaussée,
- aux jours de collectes des ordures ménagères, déchets verts et recyclables, les **conteneurs** ne devront en aucun cas être déposés sur la piste cyclable,
- les agents de Police Intercommunale du Bassin de Pompey ainsi que la Gendarmerie Nationale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de l'arrêté.

## Bruit, arrêté préfectoral du 15/05/91

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- \* les jours ouvrables de 8 h à 20 h
- \* les samedis de 9 h à 12 h et 15 h à 19 h
- \* les dimanches et les jours fériés de 10 h à 12 h.

# Ma commune Civisme

## Brûlage des déchets

L'article 84 de l'arrêté préfectoral du 5 août 1981 portant règlement sanitaire départemental (RSD) dispose que le **brûlage à l'air libre des déchets est interdit**.

Il s'agit des déchets ménagers, des déchets provenant des collectivités et des déchets de jardin. Le même article ajoute « *la destruction des ordures ménagères et autres déchets à l'aide d'incinérateur individuel ou d'immeuble est interdite* ».

Brûler ses déchets verts à l'air libre peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €. Les voisins incommodés par les odeurs peuvent par ailleurs engager la responsabilité du brûlage pour nuisances olfactives

## Entretien du ruisseau

**Le propriétaire est le premier responsable de l'entretien du cours d'eau.**

**Article L 215-14 code environnement** : « sans préjudice des articles 556 et 557 du code civil et des chapitres 1er, II, IV, VI et VII du présent titre, **le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau**. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique, notamment par **enlèvement des embâcles, débris et atterrissements, flottants ou non, par élagage ou recépage de la végétation des rives**. Un décret en Conseil d'Etat détermine les conditions d'application du présent article.

La commune est responsable de l'entretien des cours d'eau et plans d'eau dès lors qu'elle est propriétaire des terrains qui les bordent.

## Environnement

### Entretien des pieds de mur des habitations

Conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental, il est rappelé que chaque habitant de la commune doit participer au maintien en bon état de la partie dite « pied de mur » au droit de sa façade et en limite de propriété.

La nettoyage concerne le balayage mais également le désherbage et le démoussage du pied du mur.

Le désherbage doit être réalisé de manière « douce » notamment par arrachage ou binage.

**Rappel : l'emploi des produits phytosanitaires (désherbants chimiques, etc.) est strictement interdit sur le domaine public.**

# Service public

## Carte d'identité ou passeport

### Les mairies habilitées de notre secteur :

- Frouard
- Dieulouard
- Pont-à-Mousson
- Nancy

#### Liste des documents nécessaires :

- \* Pré-demande réalisée sur internet imprimée (ou mail avec numéro d'enregistrement de la demande)
- \* Ou formulaire CERFA dûment complété (à retirer dans n'importe quelle mairie)
- \* Titre(s) d'identité en cours ou à renouveler ou périmés
- \* Photo récente de moins de 6 mois (visage, yeux, sourcils dégagés, sans lunettes ni couvre-chef, tête droite, yeux ouverts et bouche fermée)
- \* Justificatif de domicile ou facture de moins de 6 mois aux nom et prénom du demandeur (avis d'imposition de l'année en cours, avis de taxes d'habitation/foncière, facture EDF/GRDF, quittance de loyer, internet, forfait mobile)
- \* Livret de famille
- \* Si perte ou vol de carte d'identité : un timbre fiscal de 25 € + déclaration de perte ou vol dûment remplie
- \* Passeport : timbre fiscal  
17 € - mineur(e) moins de 15 ans  
42 € - mineur(e) plus de 15 ans  
86 € - majeur(e)

#### Cas N° 1 : si le demandeur est mineur

Justificatif de domicile/facture + titre d'identité original, impérativement aux nom et prénom de la personne qui présente le mineur et qui a dûment renseigné la partie "autorité parentale (père ou mère)"

#### Cas N° 2 : si le demandeur est majeur et résidant chez parents, amis ou autre

Attestation d'hébergement de la personne, "avec la mention résidant depuis plus de 3 mois" + justificatif de domicile et titre d'identité original, impérativement aux noms et prénom de la personne qui signe l'attestation d'hébergement

#### Si titre d'identité périmé depuis plus de 5 ans ou perdu ou volé

Copie intégrale de votre acte de naissance

UNIQUEMENT si votre commune n'a pas dématérialisé la délivrance des actes d'état civils

- Pour apposition du nom d'épouse : copie intégrale de l'acte de mariage (à demander à la mairie de célébration du mariage)
- Pour apposition du nom de veuve : copie intégrale de l'acte de décès du conjoint (à demander à la mairie de lieu du décès)

#### Cas des usagers divorcés :

Si conservation du nom d'usage de l'ex-époux : jugement de divorce (ou attestation sur l'honneur de l'ex-époux à conserver le nom d'usage + titre original d'identité de celui-ci)

#### Cas des usagers étrangers :

Vous munir de votre certificat de nationalité française (à vous d'en faire la demande auprès de Nantes)

#### Cas des noms d'usage doubles (nom mère-nom père) :

Attestation sur l'honneur signée du père (ou mère) autorisant de porter son nom en nom d'usage + titre d'identité original.

# Service public

## URBANISME

### QUAND DOIT-ON FAIRE UNE DÉCLARATION DE TRAVAUX EN MAIRIE ET QUELLE DÉCLARATION ?

Le dossier est à déposer en mairie ou envoyé en lettre Recommandée avec Accusé de Réception (RAR).

#### Le délai d'instruction est de :

- 1 mois pour une déclaration préalable (DP) ou un certificat d'urbanisme informatif,
- 2 mois pour un permis de construire (PC) pour une maison individuelle, permis de démolir ou un certificat d'urbanisme opérationnel,
- 3 mois pour un permis de construire/permis d'aménager.

Ce délai de base peut être majoré selon la nature du projet ou des services consultés (ABF, DRAC, ERP...). Le délai majoré est alors notifié dans le mois qui suit le dépôt.

#### Suite du dossier :

- soit accepté et notifié sans « opposition »,
- soit suspendu pour demande de pièces complémentaires (l'instruction est reportée de la durée de remise des pièces),
- soit accepté avec prescriptions complémentaires,
- soit refusé.

À noter compte tenu de la situation de Marbache, dans de nombreuses zones, une étude géotechnique préalable est demandée.

Validité : 2 ans ; caduque si travaux arrêtés pendant plus d'un an.

L'autorisation doit être affichée sur un panneau de 0.80m\*0.80 minimum lisible depuis la voie publique

#### Réalisation de l'opération

Le démarrage des travaux est conditionné par l'envoi en mairie de la DROC (Déclaration Réglementaire d'Ouverture de Chantier).

À la fin des travaux, envoi en mairie de la Déclaration d'Achèvement et de Conformité des Travaux (DACT). Son absence peut conduire à un procès-verbal si réalisation non conforme au projet mais surtout perturber voire annuler une vente du bien pendant 10 ans.

#### Bibliographie

Déclaration préalable	CERFA n° 13703*07
Permis de construire	n° 13406*07
Permis de démolir	n° 13405*06
Permis d'aménager	n° 13409*07
Déclaration d'ouverture de chantier	n° 13407*03
Déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux	n° 13408*05
Certificat d'urbanisme	n° 13410*03

Le service urbanisme de la mairie et de la CCBP ( 03 83 49 81 92) restent bien entendu à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

# Service public

## URBANISME

CONSTRUCTION EXISTANTE				
Démolition	Permis de démolir ou cumulable avec dossier de construction			
Rénovation toiture, cheminée	DP			
Pose de châssis de toit	DP			
Ravalement de façade *	DP			
Remplacement de menuiseries extérieures *	DP			
Clôture sur propriété	DP			
Aménagement de terrain	DP			
* se reporter au guide CAUE pour coloris autorisés				
CONSTRUCTION BÂTIMENT NEUF				
Spécificités	Surface < 5 m <sup>2</sup>	Surface > 5 et < 20 m <sup>2</sup>	Surface > 20 et < 150 m <sup>2</sup>	Surface > 150 m <sup>2</sup>
	< 12 m Haut		compris existant	compris existant
Extension existant	Néant	DP	PC	PC + Architecte
Batiment solo neuf	Néant	DP	PC	PC + Architecte
Terrasse ou balcon (à + de 0,60 m du sol)	Néant	DP	PC	PC
CONSTRUCTION PISCINE				
Spécificités	=< 10 m <sup>2</sup>	> 10 et < 100 m <sup>2</sup>	> 100 m <sup>2</sup>	
Non couverte ou H<1,80m	Néant	DP	PC	
Couverte ou H>1,80m	Néant	PC	PC	

*Demande d'autorisation d'occupation temporaire du domaine public*

### RAPPEL TRÈS IMPORTANT

Il est impératif de déposer au moins 10 jours avant la date, une demande d'arrêté en mairie pour toute occupation du domaine public, déménagement, benne, matériaux, grue, échafaudage ou mise en place de tout élément pouvant gêner la libre circulation des piétons ou des véhicules.

# Associations

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGRÉÉE (ACCA)	M. CHRIST Frédéric christ.ttb@gmail.com	21 rue de Goin 57420 VIGNY	06 74 41 48 81
AVANT-GARDE	M. JOLY Philippe claudinejoly@free.fr	7 clos de la Grande Chevreuse 54820 MARBACHE	03 83 24 01 44 06 14 98 41 79
CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE	M. BOISSEAU André andre.boisseau@laposte.net	20 chemin de la Fontaine à Vie 54820 MARBACHE	03 83 24 97 45 06 80 70 13 91
CLUB DES SENIORS	M. ROBIN Gilbert gilou.robin@live.fr	8 bis rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 66 34 42 13
COMITÉ DES FÊTES (CFM)	Mme JOLY Claudine president.cfm@gmail.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 15 16 25 07
MARBACHE LECTURE	Mme BECKER Evelyne bibliothequemarbache@wanadoo.fr	8 Place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 72 50 42 69
MARBACHE LOISIRS	Mme SCHMITT Laïla laila.schmitt@free.fr	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 04 34 06 41 98 31 30
LES MARBICHOUX	Mme Eulalia MARON eulalia.maron@gmail.com bibz54670@gmail.com	Mairie 64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	06 38 26 13 15
LES DOMPTEURS D'ÉTOILES	M. METAYE Pierre pierre.metaye@gmail.com	7 rue Jean Jaurès 54820 MARBACHE	07 86 02 62 55
LES MÉNILEUX	M. GROSSELIN Renaud renaud_g@hotmail.fr	6 place du 8 mai 1945 54820 MARBACHE	06 27 29 23 76
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE (MJC)	M. MAXANT Daniel d.maxant@free.fr	rue Aristide Briand 54820 MARBACHE	06 62 78 15 53
OLYMPIQUE MARBACHE BELLEVILLE DIEULOUARD (OMBD)	M. BORY Sébastien sb54.iphone@gmail.com	Stade Municipal voie de Liverdun	06 03 18 22 56
LE GANG DES POUSETTES	Mme GODENIR Amélie moko54@hotmail.fr	16A route de Millery 54820 MARBACHE	06 58 19 78 05
TÉLÉVISION LOCALE DE MARBACHE (TVLM)	Mme FOUQUENVAL Olivia olivia2a@free.fr	64 rue Clemenceau 54820 MARBACHE	03 83 24 99 35 06 86 36 05 93

L'année 2020 fut une année bien particulière. Aucune manifestation n'a eu lieu. Toutefois, le Comité des Fêtes n'est pas resté en retrait.

Dès le début de l'année, les bénévoles se sont mobilisés dans le parc du Centre Socioculturel pour quelques menus travaux comme le rangement de la « Grange », la réorganisation des locaux en y installant des étagères, etc.

Puis, à la suite de la décision du CFM en partenariat avec la municipalité, l'aménagement d'une plateforme destinée au montage du grand marabout a débuté. Celle-ci a été faite en pavés sur un lit de sable.



Bien que la crise sanitaire du printemps ait quelque peu ralenti les travaux, au début de l'été, le parc était prêt à recevoir les manifestations mais également les promeneurs car de la pelouse a été semée, des arbres et arbustes plantés. Le parc a fait peau neuve, à la grande joie des petits et des grands qui ont pu profiter d'un espace ombragé durant l'été particulièrement chaud cette année.



Cela s'est fait avec l'aide des autres associations de Marbache et des bénévoles.

L'Assemblée Générale n'ayant pas eu lieu cette fin d'année, le bureau reste inchangé pour 2021 et nous vous donnons rendez-vous le dimanche 6 juin 2021 pour notre prochaine Marbi'Gourmande.

### Le bureau :

Présidente :	Claudine JOLY
Vice-Présidente :	Séverine D'APRILE
Vice-Président :	Lucas POIRSON
Trésorier :	Philippe JOLY
Trésorier Adjoint :	Mehdis OLIVIERI
Secrétaire :	Amélie GODENIR
Secrétaire Adjointe :	Pierrette ROBIN

### Assesseurs :

- André BOISSEAU
- Thibaut ERB
- Oliva FOUQUENVAL
- Michel FRANÇOIS
- Denis MAILLARD
- Daniel MAXANT
- Gilbert ROBIN



**RENAULT**  
La vie, avec passion

# GARAGE CUSTINES AUTO

RÉPARATION TOUTES MARQUES - MÉCANIQUE - CARROSSERIE  
18, av. du Maréchal de Lattre de Tassigny - CUSTINES - Tél. : **03 83 49 38 75**  
Votre garagiste de proximité, depuis plus de 44 ans





**PRÊT DE VÉHICULES**  
**ACHAT et VENTE D'OCCASIONS**



Association loi 1901  
Président : Gilbert ROBIN  
Siège social :  
8 bis rue Aristide Briand  
54820 MARBACHE

[gilou.robin@live.fr](mailto:gilou.robin@live.fr)

Le club des Seniors compte environ 133 adhérents, car certains n'ont pas pris leur carte faute de manifestations et suite au COVID.



Cette année, mis à part la Galette des Rois et l'Assemblée Générale, aucune autre manifestation prévue n'a pu avoir lieu, faute à cette pandémie, qui pour nos seniors est une catastrophe.

Ils se retrouvent isolés chez eux, ce qui rompt tout lien social et affecte la santé de certains.

En septembre, nous avons pu tout de même faire notre voyage en Italie avec la participation des Seniors de Saizerais, Faulx, Liverdun, Nancy et quelques personnes de Maron qui se sont rattachés à nous. Quarante-six personnes ont pu découvrir les lacs italiens (Garde, Côme, Orta, Majeur) les Iles Borromées et Venise. Tous nos participants sont revenus ravis et nous ont demandé de prévoir un autre voyage pour l'année 2021.



Tous les jeudis matin de 9 h à 10 h a lieu la gymnastique douce animée par Dominique FORGES, un professeur très compétent. Cette activité a également été suspendue par périodes.

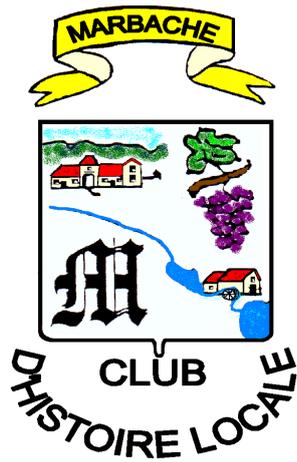
Le foyer est ouvert les mardis après-midi, ainsi que les jeudis. Environ une vingtaine de personnes y participent régulièrement sous la responsabilité d'Henri NOUE. Il a été arrêté de mars à fin juin et a redémarré en juillet, août et septembre, car les pauvres seniors déprimaient.

Une pensée cette année pour nos membres qui nous ont quittés :  
M. Paul BARBIER – Mme Jacqueline BOUDEVIN – M. René TUREK – Mme Gisèle THOUVENEL –  
Mme Jacqueline GUÉRIN .

Toute l'équipe des seniors vous souhaite une bonne année 2021.



# CLUB D'HISTOIRE LOCALE DE MARBACHE



## Présentation :

Le Club se réunit régulièrement à son local situé au Centre Socioculturel. N'hésitez pas à rejoindre les membres du Club si vous le souhaitez, ou à assister à l'une de nos réunions, vous serez le(s) bienvenu(e)s.

## Membres du bureau

Président :	André BOISSEAU
Vice-Présidente	Céline MOREAUX
Secrétaire :	Christine HARREL
Trésorier :	Poste vacant
Membres actifs :	: Eric et Nathalie EBELMANN Gaby MARTIN – Michel HARREL - Laurent GENIN Anne-Marie IZQUIERDO - Michel HOFFMANN Sophie LHUILLIER – Roland LESAINE - Mehdis OLIVIERI - Roland POIRSON

## Contact :

<u>Siège Social</u>	: 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE
<u>Téléphone</u>	: André BOISSEAU : 06.80.70.13.91 ou 03.83.24.97.45
<u>Courriels</u>	: <a href="mailto:andre.boisseau@laposte.net">andre.boisseau@laposte.net</a> <a href="mailto:histoire.locale.marbache@gmail.com">histoire.locale.marbache@gmail.com</a>
<u>Site</u>	: <a href="http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/">http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/</a>

Visitez notre site, vous visualiserez les photos de toutes nos manifestations.

## Publications

Le Club d'Histoire Locale de Marbache propose ses publications à la vente.

Liste de celles-ci sur le site : <http://clubhistoirelocalemarbache.hautetfort.com/>  
ou adressez-vous à : André BOISSEAU (Président) 06.80.70.13.91

## Dimanche 1er Mars 2020



Organisée par notre Club, en partenariat avec l'Association Air et Eau de Villey-Saint-Etienne, c'est la 8<sup>ème</sup> fois que cette manifestation a lieu à Villey-Saint-Etienne.

La grande salle polyvalente était transformée pour un jour en un musée bien spécial de 7 h à 16 h. Des armes anciennes, des uniformes, des médailles,

des insignes, des livres, des casques, etc. Les stands de la bourse aux antiquités militaires (militaria et chasse) ont attiré près de 300 visiteurs au fil de la journée.

"Il s'agit pour la plupart de connaisseurs, qui n'hésitent pas à venir de loin pour enrichir leur collection", précise André Boisseau.



Une 8<sup>ème</sup> édition 2020 comparable aux autres années tant par le nombre d'entrées que par la quarantaine de collectionneurs, certains venus de départements voisins.

Les bonnes affaires se font tôt le matin confie Pascal Burkhardt l'organisateur.

Le succès de cette bourse aux antiquités militaires (Militaria et Chasse) fait que les organisateurs ont décidé de la reconduire au **dimanche 7 mars 2021**, au même endroit.



Un grand merci à l'association Air et Eau pour le prêt de la salle polyvalente, et pour leur aide précieuse, sans qui cette manifestation ne pourrait pas remporter ce succès.

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2021

Notre Assemblée Générale aura lieu **samedi 27 février 2021 à 17 heures** à la salle des fêtes de la mairie.

Un diaporama photos-vidéos des activités 2020 sera présenté sur écran.

## ADHÉSIONS

L'adhésion est fixée à 10 € (même tarif que l'année dernière), celle-ci donne droit à la participation gratuite à l'ensemble de nos manifestations.

Le Club d'Histoire Locale de Marbache remercie tous les bénévoles et les services de la municipalité qui prêtent main-forte lors des diverses manifestations.

## Photos de classe

Le club d'histoire locale s'est réuni plusieurs fois pour faire un point sur le projet de produire un album de photos de classes commencé il y a 2 ans, c'est un travail de longue haleine reconnaît Francis, le coordinateur. Il faut être méthodique, le classement de chaque photo se fait par année et par classe, puis un énorme travail de recherche s'opère afin de mettre des noms et prénoms en face des silhouettes.

La plus ancienne photo date de 1920, le travail de reconnaissance dans ce cas nécessite une recherche plus approfondie dans les anciennes familles.

Le club fait appel aux personnes qui souhaitent s'impliquer en prêtant des photos de classes, elles seront scannées puis rendues aux intéressés, ou pour effectuer les recherches car c'est un vrai travail de mémoire, mais il faut aussi solliciter toutes ses connaissances.

En appui, le club prévoit de travailler via facebook. Les photos de classe sont le reflet d'un mode de vie, d'amitiés passées, de souvenirs émus, elles marquent les époques et nos souvenirs d'enfance. Elles racontent les liens d'affection avec les professeurs.

Selon André Boisseau, le président du club, feuilleter son album avec **ses photos de classe**, c'est un peu comme revivre sa scolarité en accéléré.

Contacteur : [erb.francis@yahoo.fr](mailto:erb.francis@yahoo.fr) – 06.20.28.76.99 - Facebook « marbache c'est tout » ou André Boisseau : [andre.boisseau@laposte.net](mailto:andre.boisseau@laposte.net) - 06 80 70 13 91 - 20 chemin de la Fontaine à Vie.

## Cartes postales de Marbache

Les vues d'époque permettent de restituer aujourd'hui un pan de l'histoire du village. Le Club collectionne aussi les cartes postales pour en faire un album.



N'hésitez pas à nous confier vos photos de classe ou vos cartes postales, nous en ferons une copie avant de vous les restituer.



## Les Marbichoux

Créée en 2001, l'association des Marbichoux a pour but d'apporter un soutien financier aux écoles de Marbache.

Elle fêtera en 2021 ses 20 ans. Une date anniversaire qui pourra, on l'espère, être fêtée comme il se doit.

Pendant l'année scolaire 2019 -2020, notre association comptait 13 membres actifs. Les statuts précédents furent modifiés afin d'en faire une association collégiale. Ce fut un franc succès pour cette organisation qui s'est poursuivie l'année suivante.

Cette année a été plus que particulière pour tous, le contexte sanitaire n'ayant pas permis de mener à son terme toutes les actions prévues, notamment la fête de la Saint-Patrick qui avait enregistré plus d'une soixantaine d'inscriptions.

Toute l'équipe des Marbichoux restent néanmoins toujours aussi motivée et engagée pour trouver de nouvelles idées et contribuer au confort de nos enfants et de leurs enseignants.

Pour nous aider à poursuivre ces actions, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, que ce soit pour une aide ponctuelle ou plus régulière.

Contactez nous sur l'adresse : [marbichoux@outlook.fr](mailto:marbichoux@outlook.fr)

Pour suivre toute notre actualité, retrouvez nous sur :

Facebook "Marbichoux Marbichoux"  Rejoignez-nous ! Instagram « Marbichoux »

facebook



### Bourse aux jouets et à la puériculture

Comme toujours les bénévoles et les clients ont répondu présents pour cette manifestation. Au-delà de l'intérêt économique que les client(e)s y trouvent, la revalorisation est devenue "tendance", nous participons ainsi aux enjeux de la transition écologique en offrant une seconde vie à ces jouets, pour le plus grand bonheur des enfants !

Un grand merci à Marbache Loisirs qui nous a laissé sa salle du mercredi au dimanche soir ainsi qu'à la MJC pour le prêt des tables.



## Marché de Noël



Vendredi 13 décembre 2019 a eu lieu le traditionnel marché de Noël après la sortie des classes.

Au programme, blind test Disney, jeux traditionnels, crêpes, churros, vin chaud et de magnifiques décorations faites par les enfants dans le cadre de l'école, par des bénévoles et les Marbichoux.



Quel plaisir de voir les étoiles dans les yeux des petits et des grands dans cette manifestation pleine de magie.  
Même le Père Noël nous a fait l'honneur de venir poser pour des photos !

Plusieurs jours avant, les Marbichoux avaient organisé un calendrier de l'avent sur Facebook dévoilant des détails des objets à vendre. Le suspense était à son comble !



De nombreux bénévoles nous ont permis de rendre ce moment possible.  
Un ÉNORME merci à eux !



## Entre tradition et modernité, que de chemin parcouru

Musicalement, l'année 2020 aurait dû être l'année de célébration du 250<sup>e</sup> anniversaire de la naissance de Beethoven. Un hommage en ce sens était prévu à l'occasion de notre traditionnel concert annuel en mairie. Un certain virus en a décidé autrement, nous imposant un tacet\* général. Presque général puisque l'unique manifestation où l'harmonie de l'Avant-Garde fut représentée a été le 11 novembre dernier où Michel Hoffmann a joué les sonneries réglementaires au monument aux morts durant une cérémonie en très petit comité. Qu'il en soit ici publiquement remercié, sa modestie dût elle en souffrir. Un 11 novembre inédit.

Depuis 1984, l'ajournement du concert annuel ne s'est produit que de façon très exceptionnelle. Mais une année musicale blanche est une première. Profitons donc de cette pause involontaire pour exhumer des archives le programme du 7 janvier 1984 et mesurer le chemin parcouru en le comparant avec celui du 27 avril 2019 (le dernier à ce jour).

En presque 40 ans, le répertoire a énormément évolué. L'édition 1984 faisait la part belle aux marches et aux pas redoublés dont l'incontournable *Marche Lorraine* avec, déjà, des emprunts au jazz Nouvelle-Orléans (avec un titre de Sidney Bechet) et au jazz-rock.



L'édition 2019 est un savant mélange de styles : pièces originales pour orchestre d'harmonie, arrangement de musique baroque (Lully), jazz (Herbie Hancock), musique pop (Mika), musique klezmer, musique de films (*Borsalino*, *Backdraft* et *Les Sept Mercenaires*) et de série TV (*Mission impossible*). Les temps changent, les modes changent, les styles changent. Comme elle l'a toujours fait, l'Avant-Garde s'adapte.

Un point commun aux deux programmes : la présence d'un paso doble. Celui joué en 2019 est classé, par l'éditeur des partitions, à un niveau de difficulté 4, sur une échelle allant jusqu'à 5 ! L'autre point commun entre ces deux concerts : parmi les musiciens dont les noms figurent au dos du programme de 1984, six d'entre eux sont toujours dans l'orchestre, même si certains ont changé d'instrument ou de fonction.

Lorsque tout rentrera dans l'ordre, lorsque les conditions sanitaires autoriseront la reprise des répétitions et les concerts, notre joie de jouer à nouveau et de retrouver le public sera immense. Tous ceux qui voudront intégrer l'orchestre sont et seront les bienvenus.

\* Le mot « tacet » est utilisé en musique pour indiquer qu'un instrumentiste doit rester silencieux, ne pas jouer pendant toute la durée d'un mouvement, voire pendant toute une pièce.

Vous pouvez nous retrouver sur notre site web : <http://lavantgarde.free.fr>

Ou sur Facebook : L'Avant-Garde de Marbache, orchestre d'harmonie

Si vous voulez vous joindre à nous, il suffit de pousser la porte de la salle de répétition le vendredi à partir de 21 h à 22 h 30 place du 8 mai 1945.

### Notre bureau :

Président :	Philippe JOLY
Vice-président :	Jean-Luc AMBROZIAK
Trésorière :	Maryse MOISSETTE
Secrétaire :	Claudine JOLY
Chef de Musique :	François PELLETIER
Membres :	Nathalie et Eric EBELMANN

# MARBACHE LOISIRS

Quelques nouvelles ! Cette année 2020 nous a tous plongés dans l'inquiétude et l'isolement le plus grave. Pas de sortie pour notre petite association, l'art floral n'a eu lieu qu'une seule fois, pas de visite à la mine, ni aux asperges en Alsace, pas de retrouvailles autour d'un bon repas.

Nous avons pu ouvrir le local cet été pour s'adonner à notre loisir, la mosaïque (pour 6 personnes) , et également pour la peinture le jeudi.

Grâce à une subvention exceptionnelle de la mairie, que nous remercions, nous avons pu acquérir une machine "SIZZIX BIG SHOT" machine à découpage et à gaufrage pour la création de cartes.



Un atelier carterie sera ouvert les mardis après-midi dès la fin de cette pandémie.

Nous vous souhaitons à toutes et tous une très bonne année 2021.



*Médiathèque Municipale de Marbache*

**Les actions de Marbache-Lecture en partenariat avec la Commune**

Malgré une année faite d'ouvertures et de fermetures, la Médiathèque municipale a toutefois effectué 1 512 prêts. Il nous a fallu faire face aux gestes barrières, sens de circulation et à la décontamination des volumes par isolement pendant quelques jours par respect des règles sanitaires pour continuer à servir nos adhérents. Nous tenons à remercier nos fidèles lecteurs qui nous ont rendu visite très régulièrement et invitons le reste de la population à venir découvrir ou redécouvrir dès que possible notre univers.

Tél. : 03 83 24 96 82

Email : [bibliothequemarbache@wanadoo.fr](mailto:bibliothequemarbache@wanadoo.fr)

Catalogue en ligne : [https://marbache.c3rb.org/opac\\_net](https://marbache.c3rb.org/opac_net)

Cotisation annuelle (de date à date) 13 € + 3 € par carte supplémentaire.

L'association vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2021.

**Bonne lecture à tous  
et n'hésitez pas à venir pousser la porte de votre médiathèque !  
Les visites sont gratuites !**

# MJC : manifestations et activités 2020



Ecole cyclo

Compte tenu des restrictions sanitaires face au covid, nous avons été contraints d'annuler toutes nos manifestations. Néanmoins, nous avons restructuré l'école cyclo et lancé quelques nouvelles activités : Yoga Relaxation, Danse africaine, Self défense, et Modern jazz enfants.



Reprogrammée le 11 avril 2021



Cours théorique sur le vtt



Yoga Relaxation



Modern jazz



Avec Clem



Avec Léa

Vente de notre production de courges à défaut de pouvoir réaliser notre traditionnelle fête de la courge



### Danse africaine au son des percussions



### Self défense



Pour tout renseignement complémentaire :  
[d.maxant@free.fr](mailto:d.maxant@free.fr) 06.62.78.15.53  
[mjcmarbache.fr](http://mjcmarbache.fr) 03.83.24.02.77

#### Le Conseil d'Administration :

Daniel Maxant : Président  
Daniel Otava : Vice Président  
Pierrette Robin, : Secrétaire  
Thibault Erb : Secrétaire adjoint  
Olivia Fouquenal : Trésorière  
Eric Schmitt : Trésorier adjoint

# MJC : Activités 2020 - 2021

Activités	Jour et Horaires	Prix pour une année	Lieu	Renseignements
FITNESS	Mardi 19h30 - 20h30 20h30 - 21h30	120 €	Préau de l'école	Séverine D'APRILE Tél. : 06.80.77.13.88
YOGA-RELAXATION	Mardi 18h30 - 19h30	120 €	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
MODERN JAZZ (Petits et grands)	Lundi et jeudi 17h30 - 18h30 (Selon le groupe)	125€ dont 5€ pour costume	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
TAI CHI	Jeudi 18h30 - 19h30	120 €	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
COUNTRY Débutant Intermédiaire	Mardi 20h00 - 21h 21h00 - 22h	25€	Mairie	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
CIRQUE (à partir de 7 ans)	Mercredi 17h00 - 18h30 (12 enfants maximum)	50 € à l'année	MJC	Frédéric Muller Tél. : 06.33.13.08.22
GYM DOUCE	Mercredi 19h30 - 20h30	120 €	Préau de l'école	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
ROTIN	3eme Jeudi du mois 20h00 à 22h30	Selon l'objet réalisé	MJC	Corinne SCHMITT Tél. : 06.12.21.49.99
GUITARE	Jeudi 17h - 21h	120 €/trimestre (selon la durée du cours)	MJC	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
FOLK	Vendredi 20h30	25 €	MJC	Pierrette ROBIN Tél. : 06.19.98.53.75
ÉCOLE CYCLO VTT	Samedi A partir de 14h00	55 € Licence FFCT et maillot	Départ MJC	Jean-Marie PINOLI Tél. : 03.83.24.95.94 Daniel OTAVA Tél. : 06.75.56.85.12
SELF DEFENSE	Samedi 10h00 à 12h00	140€	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
DANSE AFRICAINE	Jeudi 20h30 à 22h00	250€	Préau de l'école	Olivia FOUQUENVAL Tél. : 06.86.36.05.93
ZUMBA DOUCE	Mercredi 10h30 à 11h30	120€	Mairie	Sylvie GAEHNKE Tél. : 06.74.76.53.00

Pour toutes les activités, il est demandé à chaque adhérent un engagement annuel et le paiement de la CARTE MJC dès la rentrée :

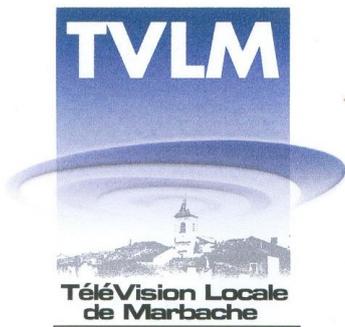
pour les habitants de Marbache

- 8 € jusqu'à 18 ans,
- 10 € pour les plus de 18 ans
- pour les adhérents extérieurs à Marbache : 12 €

(Possibilité de déduire l'aide de la CAF, fournir l'attestation)

Tarif dégressif dès la 2<sup>ème</sup> activité ou 2<sup>ème</sup> adhérent, uniquement pour les activités à partir de 120 €  
sauf Guitare et Danse africaine

**Règlement (un ou 3 chèques) dès l'inscription ou chèques ANCV ou coupons sport**



# TéléVision Locale de Marbache

Toutes nos émissions sont émises sur :

- Youtube : [www.youtube.com](http://www.youtube.com) - TVLMARBACHE
- Le site de la mairie de Marbache : [www.marbache.fr](http://www.marbache.fr) : rubrique « Culture et Loisirs » - TVLM – Les émissions sur Youtube
- Sur notre blog <http://tvlmARBACHE.blogspot.fr/>
- Cagnotte en ligne via HelloAsso : <https://www.helloasso.com/associations/television-locale-de-marbache>  
Pour faire un don : <https://www.donnerenligne.fr/television-locale-de-marbache/faire-un-don>

## Pour nous contacter :

TVLM : 64 rue Clemenceau – 54820 MARBACHE

Téléphone : 06.86.36.05.93 / 06.06.45.13.60

Courriel : [tvlm-marbache@orange.fr](mailto:tvlm-marbache@orange.fr)

## Composition du bureau

*Présidente* : Olivia FOUQUENVAL  
*Vice-Président* : Gérard HUBERT  
*Secrétaire* : Christine HARREL  
*Trésorière* : Marjorie BOTZ  
*Membre actif* : Gilou ROBIN



Olivia Fouquenal



Marjorie Botz



Christine Harrel



Gérard Hubert



Gilbert Robin

## Comité de Censure

. Claudine JOLY  
. Ginette PAVESI  
. Rolande SCHMITT

## **DÉMÉNAGEMENT**

Il y a un an, TVLM intégrait de nouveaux locaux mis à disposition par la municipalité. C'est dans un cadre plus agréable que l'équipe se retrouve pour travailler sur les montages de film, recevoir le comité de censure, et pour ses réunions.

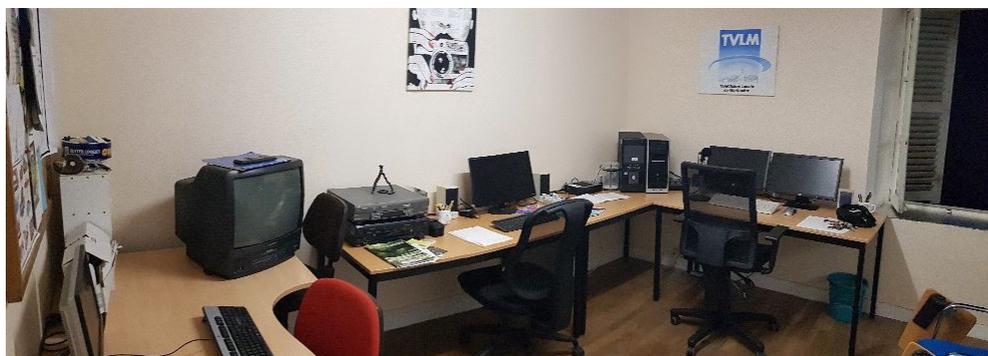
## **ACTIVITÉ**

Tout au long de l'année, l'équipe TVLM filme l'ensemble des manifestations et activités organisées par les associations marbichonnes, par la municipalité : concerts, cérémonies, sports, activités associatives, conférences, réunions diverses, cérémonies, etc.

Elle peut aussi se déplacer pour la diffusion de reportage en dehors du village.

Préparer une émission : Le travail du montage des émissions se fait durant le mois, à raison de plusieurs heures par semaine. Lorsque le dérushage (sélection des prises de vues tournées) est terminé, il faut choisir les effets : fondus, animations, mais aussi des effets visuels, correction de la couleur ou ajout de filtres. Puis une sélection de musiques (d'ambiance ou de circonstance) devra être faite.

Lorsque ces étapes sont réalisées, il faut passer à « l'enregistrement des sons », des textes sont préparés puis enregistrés, ils sont ensuite insérés au film. Ces étapes demandent beaucoup de temps, de l'attention et une grande concentration. Notre but est de rendre nos émissions toujours plus créatives.



Le Comité de Censure composé de Rolande Schmitt, Claudine Joly, Ginette Pavesi, tient un rôle important puisqu'avant sa diffusion, l'émission leur est présentée. Chaque membre donne son avis et demande des corrections si nécessaire. Merci à eux pour leur disponibilité.

**Les personnes qui souhaiteraient rejoindre l'équipe de TVLM sont les bienvenues. Même novice dans le domaine de la vidéo et du montage de film, vous apprendrez avec l'équipe qui vous dispensera une formation.**

Les 5 membres qui composent cette association sont motivés, ils ont plaisir à se retrouver pour travailler dans une ambiance conviviale.

Pour vous procurer le DVD qui vous intéresse au prix de 12 euros, nous vous rappelons que vous pouvez vous adresser à TVLM. Vos événements (anniversaire, mariage, communion, etc.) peuvent aussi être filmés par TVLM, un devis pour la prestation demandée vous sera alors proposé.

#### Adhésion 2021

Que vous soyez particulier ou association, nous comptons sur votre adhésion pour la modique somme de 10 €/an. Vous contribuerez ainsi à la vie de notre association et également à nous aider financièrement pour l'entretien, la réparation ou l'achat de matériel et logiciel. Afin d'apporter des améliorations pour l'élaboration de nos émissions, nous acceptons volontiers toutes vos suggestions et vos idées. Votre collaboration nous est précieuse.

## ASSEMBLEE GENERALE 2021

Notre assemblée générale précédera celle du Club d'Histoire Locale, elle aura lieu le **samedi 27 février 2021 à 16 h 30**, à la salle des fêtes de la mairie.



L'Équipe de TVLM



Le comité de censure

## Émissions diffusées en 2020

- . Cérémonie des Voeux de Monsieur le Maire
- . Cérémonie de remise des prix pour les maisons décorées
- . Pavage de la plateforme du Centre Socioculturel
- . Inauguration de la plateforme du Centre Socioculturel
- . Jeux de Société en famille par le Gang des Poussettes
- . Soirée Karaoké par le Gang des Poussettes
- . Carnaval à l'école
- . Carnaval à la MJC
- . Forock – Janvier et Février
- . Times'up par l'OMBD
- . Jeux de Société par le Club des Seniors
- . Centre de Loisirs de février
- . Réunion du Conseil Municipal – son installation
- . Atelier floral par Marbache Loisirs
- . Théâtre par les Energu'scène
- . Théâtre « Et Paf l'Improvisation » - août
- . Atelier vélo mobile (MJC)
- . Marbache et ses maisons fleuries
- . Feux d'artifice donné par la municipalité le 19 septembre
- . Marché de la courge au parc du château les 19 et 20 septembre
- . Cérémonie du 8 mai (en petit comité)
- . Cérémonie du 11 novembre (en petit comité)
- . Saint-Nicolas aux écoles
- . Visite de Saint-Nicolas dans les rues par la MJC
- . Installation de la crèche dans l'église
- . Décoration de la chapelle + installation de la crèche
- . Marbache et ses maisons décorées

#### Vidéos filmées à l'extérieur

- . Sourires d'Ukraine (danse) à Saulxures les Nancy
- . Fête de la Moisson à Gondrecourt-le-Château

# Coup de projecteur

## Deux nouveaux médecins dans la commune

Bienvenue aux deux nouveaux médecins du cabinet médical.

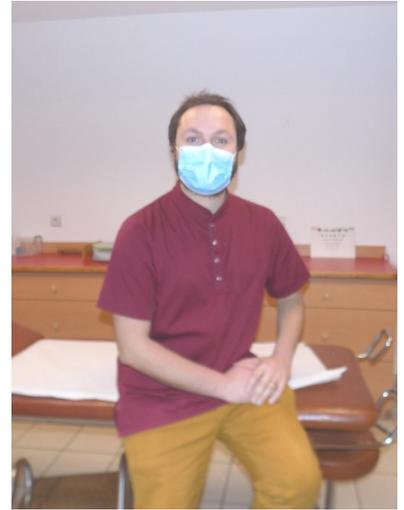
Suite au départ à la retraite du docteur Martine Millery et de son confrère Marc Eckmann, deux nouveaux médecins ont pris leur fonction le lundi 4 janvier 2021.

Pour mémoire, les docteurs Millery et Eckmann se sont installés tous deux à Marbache en 1986. Le cabinet de Martine Millery se trouvait rue Clémenceau et Marc Eckmann travaillait avec le docteur Henry à son cabinet de la rue Jean Jaurès. En octobre 2001, ce fût la création du cabinet médical 90 D rue Jean Jaurès et le regroupement des médecins avec le docteur Sophie Lefevre-Drouhin, qui avait succédé au docteur Henry, parti à la retraite en juillet de cette année-là. Les infirmiers les rejoignant.



Bienvenue donc au docteur Adeline Klein qui succède au docteur Eckmann et au docteur Clément Favre qui remplace le docteur Millery.

En fait le changement dans la continuité puisque ces deux jeunes médecins connaissent bien le cabinet médical et une partie de la patientèle.



D'une part, le docteur Klein, âgée de 32 ans, originaire de Millery et toujours domiciliée dans ce village, après avoir effectué pendant 5 ans des remplacements à Pont-à-Mousson, a déjà suppléé le docteur Millery. À noter par ailleurs qu'au-delà de la médecine générale, elle est spécialisée en médecine manuelle, en médecine du sport et en ostéopathie.

D'autre part, le docteur Clément Favre, âgé de 33 ans, habitant à Loisy, après quatre années de collaboration à Épinal, a déjà accompli des remplacements pour le docteur Eckmann. Comme sa collègue, il a une spécialité puisqu'il a une formation d'acupuncture auriculaire, arrêt du tabac, lutte contre la douleur...

A savoir : comme leur consœur Sophie Lefevre-Drouhin, ils consulteront le samedi matin. Rendez-vous auprès du secrétariat médical. (numéros de téléphone inchangés)

Par rapport à leurs prédécesseurs, leurs horaires sont quelque peu modifiés, à lire par ailleurs, dans l'annuaire "santé".

# Coup de projecteur

## Boîtes de Noël pour les sans-abri du Val de Lorraine Initiative de Karine Thiébaux et sa famille en association avec les écoles

Cette opération a débuté il y a quelques années dans plusieurs grandes villes de France comme Nancy (« Noël pour eux »). Alors pourquoi pas sur notre secteur plus rural du Val de Lorraine ?

Après échanges avec Madame Beaupuy, la maîtresse des CM2 de notre école, la solidarité et la citoyenneté faisant partie du projet de l'école, allez hop !!! C'est parti ! L'opération est lancée...

Le principe est simple : Il suffit de prendre une boîte à chaussures ou un petit carton et d'y mettre des petites attentions pour Noël : des denrées alimentaires non périssables type chocolats, biscuits, terrine, un cadeau pour l'hiver type bonnet, gants, écharpe, un objet loisir comme un jeu de cartes, un magazine, un produit d'hygiène et bien sûr un petit mot, une carte de vœux ou un dessin...

Ensuite, la boîte est emballée comme tout cadeau de Noël.

Bilan : 217 boîtes ont été remises à l'ARS (Accueil de Réinsertion Sociale) de Pompey rue des 4 éléments le vendredi 18 décembre 2020.

Toutes les boîtes ont été distribuées pendant les fêtes de fin d'année jusque début janvier sur tout le territoire du Val de Lorraine mais aussi sur le lunévillois et le toulouais, dans la rue mais aussi dans les centres d'urgence et les centres d'hébergement...

**Un grand merci** à tous les participants qui ont été nombreux à se mobiliser.  
A tous les pères Noël petits et grands,  
A tous les enfants et les enseignants des écoles de Marbache,  
A tous les habitants de Marbache et même de plusieurs villages aux alentours,  
A l'école maternelle de Belleau,  
Et à la mairie qui a participé à la collecte et aux employés communaux.

À l'année prochaine...



# Coup de projecteur



Les sorties VTT ont lieu les samedis après-midi, généralement 3 groupes sont composés en fonction des âges et/ou des niveaux.



**18 janvier 2020 :**  
Concours départemental d'Education Routière organisé par le CODEP54 à Pont-à-Mousson.



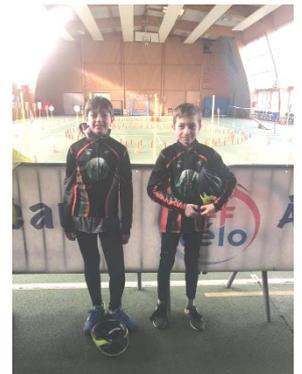
Clément D et Jules A seront sélectionnés pour représenter l'école cyclo à la finale régionale du concours d'éducation routière le 8 mars à St-Dié.

**9 février - 1<sup>er</sup> mars 2020 :**

Formation animateur VTT suivie par Maxime BEFFY, Jérôme DI REZZE et David DUBOIS.

**8 mars 2020 :**

Finale régionale du concours d'éducation routière à St-Dié. Clément D. termine 26<sup>ème</sup> sur 62 et Jules A. 57<sup>ème</sup>.



**Mars 2020 :**

... les activités de l'école cyclo et toutes les activités encadrées par la FFCT se sont arrêtées à l'annonce du confinement le 17 mars 2020.

Les sorties ont repris le 20 juin dans le respect des normes sanitaires communiquées par la fédération. Deux sorties ont été faites avant les congés d'été.

Mais les parents et les enfants n'ont pas chômé pour autant :



Remise à nos couleurs du local mis à notre disposition par la MJC.



Construction d'un support à mettre sur une remorque permettant de transporter 12 vélos en toute sécurité.



Création des modules en bois pour l'école.



Séances de Home Trainer pour les enfants  
Participation au challenge  
[#ecolecyclomarbachedanslejardin](#)



**Reprise le samedi 12 septembre :**

Pour cette journée, l'école cyclo était présente à Marbache lors de l'atelier réparation vélo dans le cadre des Ateliers Mobiles pour promouvoir l'école. Nous avons eu le plaisir d'attirer de nouveaux jeunes VTTistes.

Nous avons démarré l'année avec 33 licenciés enfants dont 17 nouveaux jeunes.

**Mise en route des Ateliers vélo les mercredis après-midi :**

Au programme : les composants mécaniques du vélo, parcours et agilité, maniabilité du vélo, passage d'obstacles, technique en descente, technique en devers et course en relais d'application, nettoyage de son vélo après une sortie automnale.



**19 décembre 2020 :**

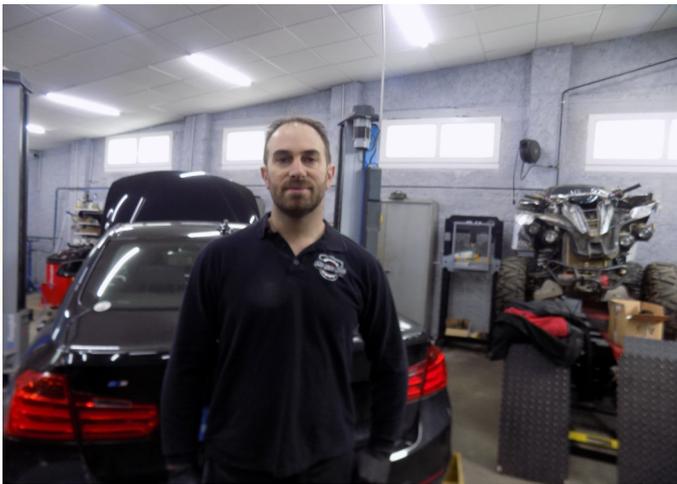
La sortie nocturne était très attendue. Malheureusement, compte-tenu du contexte actuel, nous n'avons pas pu organiser le goûter à la cabane de chasse avec les parents.



# Coup de projecteur



## Cédric Galotte sélectionné parmi les 189 meilleurs garagistes français



Cédric Galotte qui a créé le garage AMC Auto Moto, chemin de Saizerelle, le 15 décembre 2019, a été sélectionné récemment, parmi les 189 meilleurs garages de France par AlloGarage.fr

Une reconnaissance largement méritée pour ce passionné de mécanique qui a su, en quelques mois, donner un essor tout particulier à son garage. Au travers, certes de son professionnalisme et de son souci du travail bien fait, à des prix compétitifs, mais aussi avec ses qualités d'accueil, d'écoute et de disponibilité témoignées à sa clientèle.

Ce qui fait que le bouche à oreille lié à son savoir-faire a très vite fonctionné, attirant des clients marbichons et des habitants du Bassin de Pompey.

Et pourtant, rien ne prédestinait ce vosgien d'origine à devenir patron d'un garage si ce n'est un rêve de gosse épris de belles cylindrées.

Agé de 40 ans, marié, trois enfants, né à Vittel, Cédric Galotte a intégré, professionnellement, comme bon nombre de ses concitoyens, la société des Eaux de sa ville. Mais la passion n'y était pas comme il le précise: "j'allais de contrat en contrat, sans aucune stabilité ni espoir d'intégration complète. A 26 ans, j'ai changé d'orientation en reprenant des études de mécanique en formation accélérée afin de devenir mécanicien moto".

Le rêve est devenu réalité puisque Cédric Galotte a passé 7 ans au sein de Yamaha pour ensuite prendre un poste à responsabilités dans le secteur automobile à Essey-les-Nancy.

Domicilié avec sa famille depuis 2011 à Pompey, des locaux disponibles à Marbache lui ont donné le déclic pour monter sa propre affaire.

Un an après, le bilan est plus que satisfaisant comme il l'ajoute: "je me plais à Marbache et je ne peux que saluer la confiance et l'accueil de la population tout en soulignant le soutien inconditionnel de fidèles clients".

Aidé d'un apprenti, Adrien, dont la famille vient de s'installer dans le village, rue Jean Jaurès, Cédric Galotte peut être fier de cette reconnaissance nationale. Tout comme les Marbichons sont fiers de sa contribution au rayonnement économique de leur commune !

# Notre village



# DÉCHETS MÉNAGERS

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

Type de déchets	Jour de collecte
Déchets recyclables (sacs transparents)	Lundi *
Déchets biodégradables (sacs verts)	Lundi *
Déchets résiduels (bacs gris, couvercles bleus)	Vendredi *

\* Les sacs et bacs sont à sortir la veille à partir de 19 h 00

Jours fériés : les changements de jours de

collecte lors des jours fériés, c'est terminé !

Les sacs et bacs sont à sortir comme d'habitude la veille des jours de collecte après 19 h 00.

**Seules exceptions : le 25 décembre et le 1<sup>er</sup> janvier  
Les collectes seront décalées au lendemain.**

## DOTATION DES SACS

Les écosacs, biosacs et canisacs sont disponibles toute l'année à l'accueil de la mairie.

## CONSIGNES DE TRI

## POINTS TRI

### COLLECTE DU VERRE

Place des Maréchaux de France (parking du cimetière)  
Parking de la Bonne Pêche (à côté de la pharmacie)

### COLLECTE DES TEXTILES

Place des Maréchaux de France (parking du cimetière)



## Les restes alimentaires c'est dans le bac vert !

Pour les foyers qui n'en ont pas encore, pensez à demander votre bac vert. Il servira à collecter vos déchets alimentaires (épluchures, restes de repas, coquilles de crustacés...)

Pour vous aider à mieux trier dans votre cuisine, la Communauté de Communes met à votre disposition une petite poubelle appelée bioseau ainsi que des sacs de 15 litres compostables disponibles toute l'année.



# DÉCHETS MÉNAGERS

## COMPOSTERIE

Vous pouvez déposer vos déchets verts directement à la composterie. **Il vous suffit de présenter votre vignette\***.

N'oubliez pas de vous munir d'une pelle et d'un récipient.

Horaires d'ouverture :

2 périodes :

**Du 1<sup>er</sup> décembre au 28 février :**

Du lundi au samedi : 8 h 30 – 13 h 30

**Du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre :**

Du lundi au vendredi : 8 h 00 – 12 h 00 / 12 h 45 – 16 h 00

Samedi : 8 h 30 – 12 h 00 / 12 h 45 – 17 h 00

*Pour rappel : accueil des professionnels uniquement le matin  
(sociétés d'espaces verts, services techniques ...)*

**ADRESSE LES CHAMPS MOUGENOT RD 907 – ROUTE DE SAIZERAIS – 54820 MARBACHE**

\* La vignette "Energie Communes" peut être retirée auprès du secrétariat de mairie  
Munissez-vous de votre carte grise (VP uniquement - rubrique J1, domicile à Marbache uniquement).

## DÉCHETTERIE

**Toute l'année :** Du lundi au samedi : 9 h 00 – 12 h 30 / 13 h 30 – 18 h 00

Dimanche et jours fériés : 9 h 00 – 12 h 00

Fermetures le 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier

**ADRESSE VOIE DE LA DIGUE – ÉCLUSE DE CLÉVANT – 54390 FROUARD**

## LES CHIFFRES



# ANNUAIRE SANTÉ

## Cabinet médical : 90 D rue Jean Jaurès

Prendre rendez-vous de préférence entre 7 h 30 et 12 h 30 auprès du secrétariat  
Entre 19 h 00 et 7 h 30 : Régulation des gardes 0 820 33 20 20

### Médecins – Généralistes

Docteur Clément FAVRE ☎ 03 83 24 01 61 - consultations :

- du lundi au samedi : de 9 h à 12 h, visites en début d'après-midi, et de 16 h à 19 h
- Fermé le mercredi après-midi et le vendredi après-midi

Docteur Sophie LEFEVRE-DROUHIN ☎ 03 83 24 09 19 - absente le mercredi  
consultations sur rendez-vous

Docteur Adeline KLEIN ☎ 03 83 24 90 10 - consultations :

- Lundi : 8 h 30 à 12 h, visites de 16 h 30 à 19 h
- Mardi : 8 h 30 à 10 h 45 ensuite visites et de 14 h à 16 h (consultations spécialisées : ostéopathie)
- Mercredi : 8 h 30 à 11 h puis visites et de 14 h à 17 h
- Jeudi : fermé
- Vendredi : 8 h 30 à 11 h ensuite visites, 15 h à 16 h (consultations spécialisées) et de 16 h 15 à 18 h 30
- Samedi : 8 h 30 à 12 h

Service d'urgence médicale : MEDIGARDE 54 ☎ 0 820 33 20 20

Un médecin libéral régulateur vous conseille ou vous oriente vers un confrère de garde ou un service d'urgence, la nuit, le week-end, les jours fériés

### Infirmiers

Mme Alexandra TOULOUSE - M. Patrick BECQUER

☎ 03.83.24.04.81 (secrétariat ou répondeur indiquant le n° de portable de l'infirmier(e) de service).  
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous.

Possibilité de contacter le secrétariat médical pour les rendez-vous, de 7 h 30 à 12 h 30  
et les après-midi se renseigner à la pharmacie Dousset

### Masseurs – Kinésithérapeutes

Mme Marie FAAS-DEMOISSON, Mme Maud BERJOLET et Mme Laetitia VUILLEMARD

☎ 03.83.24.96.51

19 rue des 4 Fils Aymon

Consultations au cabinet sur rendez-vous : du lundi au samedi matin

Soins à domicile sur rendez-vous

### Chirurgien – Dentiste

Mme Brigitte THOMANN-HARMAND 12 place du 8 mai 1945 ☎ 03.83.24.90.65

Fermé le lundi matin et le mercredi toute la journée

Service de garde : dimanche et jours fériés de 9 h à 13 h  
**appelez le 15**, pour obtenir les coordonnées du praticien

### Pharmacie

Pharmacie DOUSSET 143 rue Jean Jaurès ☎ 03.83.24.90.16

Ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h 30

Samedi : 9 h à 12 h 30 / 14 h à 17 h 30

Pour connaître la **pharmacie de garde** du secteur, téléphonez au **3237**

## Services médicaux

CHU de Nancy 29 avenue du Maréchal de Tassigny 54035 NANCY Cedex

☎ 03.83.85.85.85 - [www.chu-nancy.fr](http://www.chu-nancy.fr)

## Services d'urgences

Centre anti-poisons de Nancy :	☎ 03.83.22.50.50	Urgences - SAMU :	☎ 15
Pompiers :	☎ 18	Police :	☎ 17
Appel d'urgence européen :	☎ 112	Gendarmerie de Frouard :	☎ 03.83.49.30.76
Service hébergement d'urgence :	☎ 115	Enfance maltraitée :	☎ 119

# ANNUAIRE JURIDIQUE ET SOCIAL

### **PERMANENCES JURIDIQUES :**

Le deuxième mercredi de chaque mois à Pompey: ☎ 03.83.49.23.56

### **PERMANENCES DU CONCILIEUR DE JUSTICE :**

M. BOURBIER vous reçoit sur RDV à la mairie de Pompey 36 rue des Jardins Fleuris

☎ 03.83.49.23.56

### **LE MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE :**

1 rue du Préfet Claude Erignac 54000 NANCY

Le lundi matin sur RDV : ☎ 03.83.34.25.17

### **IMPULSION 54**

Permanence de Médiation Familiale

à la Communauté de Communes

du Bassin de Pompey

112 rue des 4 éléments

54340 POMPEY

☎ 03.83.81.13.30 sur rendez-vous

### **LES MARCHÉS AUX ALENTOURS :**

**Dieulouard** : mardi matin,

place du 8 mai 1945.

**Pompey** : jeudi matin, place du Marché.

**Pont-à-Mousson** : samedi matin place Saint-Antoine.

**Frouard** : dimanche matin, de 8 h à 13 h

## PETITE ENFANCE CRÈCHES

Les structures multi-accueil

- "l'Archipel" à Pompey,

- "L'Arc-en-Ciel" à Champigneulle,

- "Grain de Sel" à Bouxières-aux-Dames,

- "Mirabelle" à Liverdun

- ainsi que la micro-crèche "L'Hirondelle" à Custines ont été créées pour compléter les moyens de garde proposés aux familles du Bassin de Pompey avec la crèche familiale.

Retrouvez tous les renseignements : <https://www.bassinpompey.fr/petite-enfance>

# ANNUAIRE TRANSPORTS

L'agence **Le SIT** vous accueille au 7 avenue du Général de Gaulle à Pompey.

Vous y trouverez toutes les informations sur les réseaux de transport qui desservent le Bassin de Pompey (fiches horaires consultables ou téléchargeables).

## Horaires d'ouverture

### Durant les périodes scolaires :

du lundi au vendredi de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h  
le samedi de 8 h 30 à 12 h

### Durant les vacances de Noël :

du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
le samedi de 8 h 30 à 12 h

### Durant les vacances d'été :

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h  
le samedi de 8 h 30 à 12 h

☎ 03.83.49.23.23 - Internet : <http://lesit.bassinpompey.fr/>

## SNCF

**Contact Lorraine:** du lundi au vendredi de 7 h à 20 h, le samedi de 9 h à 14 h ☎ 0891.674.674

TER Grand Est : 09 69 36 75 75 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Internet : [www.ter.sncf.com/lorraine](http://www.ter.sncf.com/lorraine)

Pour la carte « Famille nombreuse » SNCF un seul N° : 3635 ou bien le site internet :  
<http://www.voyages-sncf.com/services-train/famille/carte-familles-nombreuses>

## Fluo Grand Est (ex Ted)

Info voyageurs : 0820 20 54 54 du lundi au samedi de 7 h à 19 h

Service Transport de la Maison de la Région de Nancy : 03 87 33 67 40 - [transports54@grandest.fr](mailto:transports54@grandest.fr)  
4 rue Piroux CS 80861 54011 NANCY Cedex



# PAROISSE

## Cérémonies commémoratives eucharistiques

### 2021

- Samedi 13 mars à 18 h à Pompey - fin de la guerre d'Algérie
- Samedi 24 avril à 18 h 30 à Pompey - souvenirs des déportés
- Samedi 8 mai à 9 h à Saizerais
- Samedi 11 novembre à 9 h à Pompey

### 2022

- Samedi 12 mars à 18 h à Pompey - fin de la guerre d'Algérie
- Dimanche 24 avril à 11 h à Champigneulle - souvenirs des déportés
- Dimanche 8 mai à 9 h 30 à Bouxières-aux-Dames
- Vendredi 11 novembre à 9 h à Malleloy

## MEDIAS

### 📞 Presse locale :

**Correspondante Est Républicain :**

Mme Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christharre@gmail.com

### 📺 Télévision Locale :

**TVLM sur le câble - sur internet :**

**[www.youtube.com](http://www.youtube.com), chercher tvlmmarbach**

Présidente : Mme Olivia FOUQUENVAL

☎ 06.86.36.05.93

✉ tvlm.marbache@orange.fr

### 🌐 Site internet : [www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)

Contact : Mme Christine HARREL

☎ 06.12.41.23.68

✉ christharre@gmail.com

JOUR	DATE	ASSOCIATION	LIEU	OBJET	HORAIRE
<b>JANVIER</b>					
Samedi	30	Marbache Lecture Marbache Loisirs	Mairie Mairie	AG AG	17 h 17 h 30
<b>FEVRIER</b>					
Samedi	6	Avant-Garde	Salle Musique	AG	17 h
Samedi	20	Seniors	Mairie	AG	15 h
Samedi	27	TVLM Histoire Locale	Mairie Mairie	AG AG	16 h 30 17 h 00
<b>MARS</b>					
Dimanche	1	Histoire Locale	Villers St Etienne	Bourses Antiquités militaires	7 h - 16 h
Samedi	13	Mairie	Mairie	Maisons décorées/fleuries 2020	11 h 00
Dimanche	14	MJC	MJC	Carnaval	14 h 00
Samedi	20	Marbichoux	MJC	Saint Patrick	18 h
Jeudi	25	Toutes les Associations	Château	Montage Marabout	14 h
Vendredi	26				9 h
Samedi	27				9 h
Samedi	27	Seniors	Mairie	Préparation Salle	9 h
Dimanche	28	Seniors	Mairie	Repas Printemps	12 h
<b>AVRIL</b>					
Lundi	5	MJC et Mairie	Château	Chasse aux Œufs	11 h
Samedi	10	MJC	Château	Préparation Marbichonne	9 h
Dimanche	11			Marbichonne	7 h
Samedi	17	Marbichoux	Château	Loto des enfants	
Jeudi	22	Seniors		Sortie	
Samedi	24	Avant-Garde	Mairie	Concert Annuel	20 h 45
<b>MAI</b>					
Samedi	8	Mairie	Mairie Avenue Foch	Cérémonie 2 <sup>ème</sup> guerre Inauguration Fête Patronale	11 h 16 h
Dimanche	9	Marbichoux Mairie	Place Jean DAUTREY Avenue Foch	Marché aux Fleurs Fête Patronale	9 h - 13 h
Jeudi	27	Seniors	Château	Couscous	12 h
<b>JUIN</b>					
Samedi	5	OMBD	Stade	Tournoi de Foot	
Dimanche	6				
Dimanche	6	Comité des Fêtes	Château	Marche Gourmande	
Samedi	12	OMBD	Stade	Tournoi de Foot	
Dimanche	13				
Dimanche	20	Avant-Garde	Château	Fête de la Musique	
Samedi	19	Marbichoux MJC	Château Château	Kermesse des Ecoles Gala des activités enfants	20 h 30
Samedi	24	OMBD	Château	Fête de fin d'année	12 h
Dimanche	25				
<b>JUILLET</b>					
Jeudi	8	Seniors Mairie	Château Château	Pique-Nique Jeux	12 h 14 h
Lundi	13	Mairie Comité des Fêtes Dompteurs d'Etoiles	Place Jean DAUTREY Château Château	Retraite aux Flambeaux Bal Populaire feux d'artifice	21 h 30 21 h 21 h
Samedi	14	Comité des Fêtes	Château	Brocante	7 h - 17 h
Samedi	24	Marbache Loisirs	Château	Repas annuel	12 h
Dimanche	25				
<b>AOUT</b>					
Jeudi	26	Seniors	Château	Pique-Nique	12 h
Samedi	28	Avant-Garde	Château	Répétition plein air	
<b>SEPTEMBRE</b>					
Dimanche	12	Habitants Fontaine à Vie	Fontaine à Vie	Chemin des Arts	
Dimanche	19	Marbichoux	Château	Dépouille ta Chambre	
Samedi	25	MJC	Château	Fête de la courge	
Dimanche	26				
<b>OCTOBRE</b>					
Vendredi	1	Toutes les Associations	Château	Démontage Marabout	14 h
Samedi	2				9 h
Vendredi	8	Marbichoux	Mairie	AG	
Samedi	9	MAIRIE	Mairie	Noces d'Or - Maisons Fleuries 2021	11 h
Vendredi	15	MJC	MJC	Assemblée Générale	20 h 30
Samedi	16	Seniors	Mairie	Préparation repas	9 h
Dimanche	17			Repas d'Automne	12 h
Soirée "la tête dans les étoiles" avec la Société Lorraine d'Astronomie (Marbache Lecture) : date à définir (Lieu : parc et Château pour Exposition)					
<b>NOVEMBRE</b>					
Jeudi	11	Mairie	Mairie	Cérémonie 1 <sup>ère</sup> guerre	11 h
Vendredi	12	Comité des Fêtes	Mairie	AG	20 h 30
Samedi	20	MJC	MJC	Beaujolais	19 h 00
Dimanche	21	Seniors	Mairie	Concours de Belote	14 h
Samedi	20	Marbache Loisirs	Château	Repas Annuel	
Dimanche	21				
<b>DECEMBRE</b>					
Vendredi	3	Mairie	Ecoles	Spectacle et visite de Saint Nicolas	
Dimanche	5	MJC	Château	Saint Nicolas	17 h
Vendredi	10	Marbichoux	Ecoles	Marché de Noël	
Jeudi	16	Seniors	Mairie	Goûter de Noël	15 h
Animation pour les enfants avec le Magasin des Mots (Marbache Lecture) : date à définir (lieu : Médiathèque)					

# Ne manquez plus les informations et les manifestations de votre commune

Vous êtes nombreux à recevoir la newsletter "MARBACHE INFO" par mail chaque semaine. Celle-ci vous informe de toutes les actualités de la commune.



Si ce n'est pas encore fait, vous pouvez vous inscrire afin de recevoir cette « newsletter » (il n'y a pas de limite, les inscriptions sont ouvertes toute l'année).

Envoyez simplement un mail à cette adresse :

[info-mairie-marbache@orange.fr](mailto:info-mairie-marbache@orange.fr)

en précisant vos nom, prénom et adresse mail.

Vous pouvez aussi utiliser le coupon réponse ci-dessous (à déposer en mairie).

*Selon la loi informatique, aux fichiers et liberté n° 78-17 du 6 janvier 1978, ces données personnelles resteront confidentielles et ne seront utilisées que dans ce cadre.*



**COUPON RÉPONSE**

Je souhaite recevoir la « newsletter » de la mairie :

NOM : .....

PRÉNOM : .....

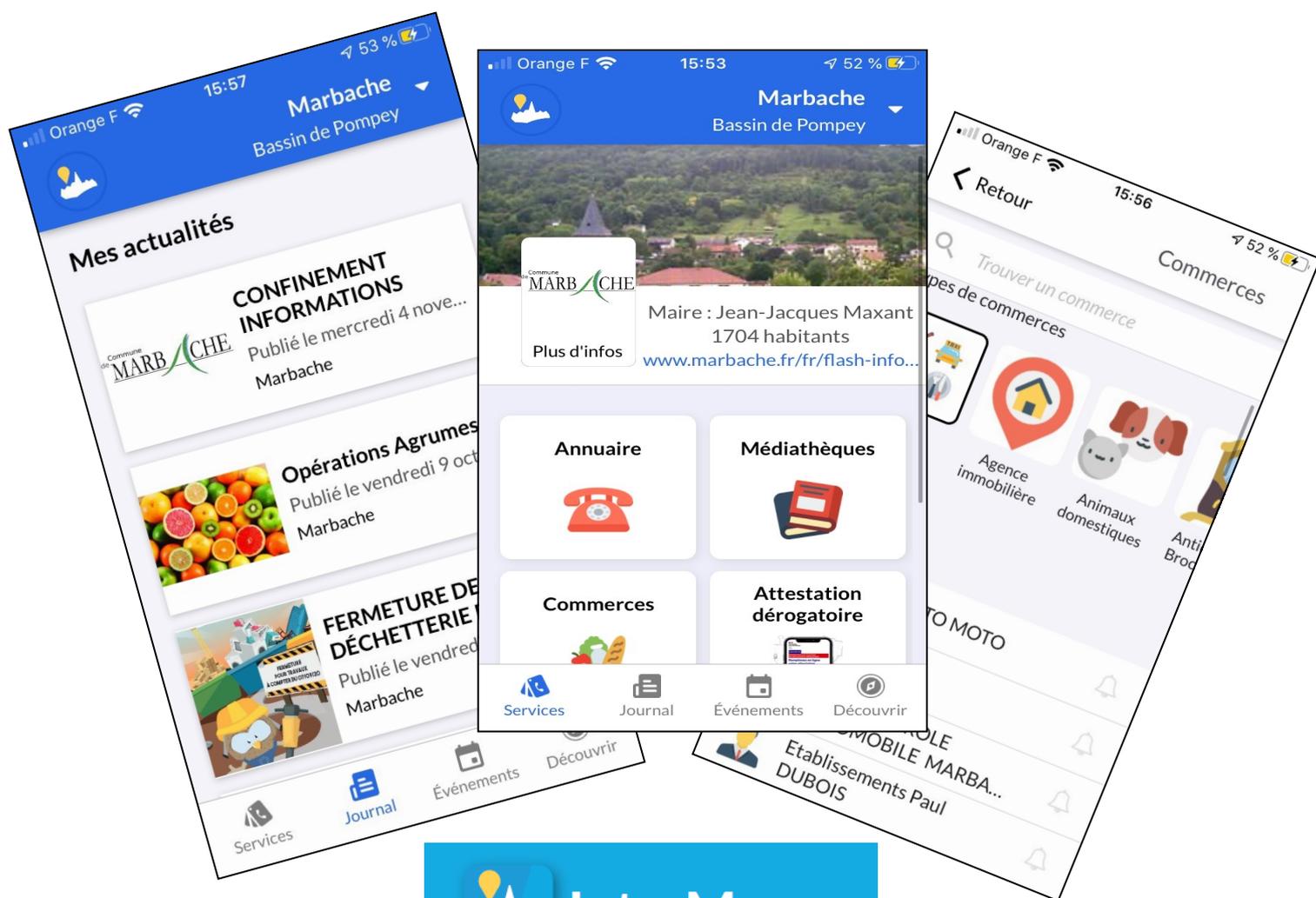
ADRESSE MAIL :  
.....

Signature :

# Emportez votre commune avec vous dans votre sac, dans votre poche !

Avec l'application pour téléphone portable **IntraMuros**, ayez toujours à portée de main tous les renseignements de votre commune :

- les horaires des services communaux et leurs coordonnées
- les horaires d'ouverture des commerces et leurs coordonnées
- la possibilité de signaler un dysfonctionnement
- les actualités
- les événements en cours et à venir
- les associations et leurs coordonnées
- les lieux remarquables à découvrir lors d'une balade



Et si cela n'est pas suffisant,  
allez sur le site internet de la commune

[www.marbache.fr](http://www.marbache.fr)

Une véritable mine d'informations révisée tous les jours

Mairie de **MARBACHE**  
SITE OFFICIEL

CONTACT | PERMANENCE DE LA MAIRIE

Bienvenue à Marbache  
Le ruisseau du Moulin ou le Rupt  
Crédit Photo : Ch. Harrel

Flash' infos Culture & loisirs Actualités Services Vie économique Patrimoine Permanence de la mairie  
Infos municipales Manifestations à venir ... Avis de décès Liens utiles Centre de loisirs Vie scolaire

Des liens vers de nombreux sites de la  
Communauté de Communes du Bassin de Pompey  
et bien plus !

Vous pouvez aussi nous suivre sur le Facebook officiel



facebook



# Comment faire si vous constatez un dysfonctionnement sur notre commune ?



Bons nombres de services aux habitants sont maintenant gérés par la Communauté de Communes du Bassin de Pompey.

C'est pourquoi il vous faut utiliser "mon appli", l'application citoyenne du Bassin de Pompey pour effectuer ce signalement :

- en vous rendant sur le site du Bassin de Pompey, bouton "signaler un désordre"
- en tapant directement le lien suivant <https://appli.bassinpompey.fr/signalement>
- En utilisant le bouton "Signaler" de l'application mobile communale **IntraMuros**

Vous y trouverez comme ci-dessous les différents thèmes de signalement et la possibilité de suggérer et même féliciter.





# METAYE PAYSAGE

Entretien et Création  
d'espaces verts

Maçonnerie paysagère  
Contrat d'entretien  
Taille - Elagage - Entretien de gazon  
Terrasse - Entrée de garage  
Bois - Dallage



156 ter, rue Jean Jaurès - 54820 MARBACHE  
Tél. : 06 75 17 05 13 - metayemathieu@gmail.com



**MADISOLATION**

Isoler aujourd'hui, économiser à vie

Sans tracas,

**VOTRE ISOLATION À**

**0€\***

GRÂCE AUX PRIMES ÉNERGIE\*\*

VOTRE PARTENAIRE  
ISOLATION

[www.madisolation.fr](http://www.madisolation.fr)

\*Selon critères d'éligibilité \*\*Selon décret du 30/12/2015.



**À MARBACHE**

**AU**

**03 72 47 08 52**

**Lieu dit La Grande Pièce - face à la composterie  
54820 MARBACHE**

